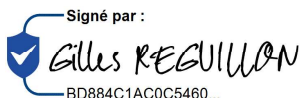


GROUPE CHAMATEX GROUP



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2023



Signé par :

BD884C1AC0C5460

1.2. Compte de résultat consolidé

(en euros)	Notes	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Chiffre d'affaires	5.1	49 283 078	37 768 633
Autres produits d'exploitation	5.2	2 868 706	3 582 590
Achats consommés	5.3 / 5.4	-38 434 094	-28 887 195
Charges de personnel		-15 234 304	-12 020 627
Autres charges d'exploitation	5.2	-70 781	46 465
Impôts et taxes		-511 606	-374 492
Variations nettes des amortissements et des dépréciations		-2 253 987	-2 201 555
Résultat d'exploitation avant dépréciations des écarts d'acquisition		-4 352 988	-2 086 181
Dépréciations des écarts d'acquisition	4.1 / 4.2	-	-
Résultat d'exploitation après dépréciations des écarts d'acquisition		-4 352 988	-2 086 181
Charges et produits financiers	5.5	-2 010 522	-1 030 892
Résultat courant des sociétés intégrées		-6 363 510	-3 117 073
Charges et produits exceptionnels	5.6	-662 632	100 574
Impôt sur les bénéfices	4.12	102 930	502 477
Résultat net des entreprises intégrées		-6 923 212	-2 514 022
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Intérêts minoritaires		741 867	1 037 160
Résultat net (part du groupe)		-6 181 345	-1 476 862
Résultat par action		-655,61	-157,92
Résultat dilué par action		-655,61	-157,92

CHAMATEX GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 9.621 euros
Siège social : 1285 route de Saint-Romain d'Ay-Munas 07290 ARDOIX
883 703 498 RCS AUBENAS
(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE PRESENTE PAR LE PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 SEPTEMBRE 2024

Chers Associés,

Conformément à la loi, nous vous présentons notre rapport sur la situation et l'activité du groupe constitué par la Société et ses filiales et sous filiales (le « **groupe CHAMATEX** ») durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, et allons soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur.

Il vous sera ensuite donné lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.

Vous trouverez toutes les précisions et renseignements concernant les principes et méthodes de consolidation dans l'annexe des comptes consolidés qui vous sont présentés.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2023

La Société exerce directement ou indirectement le contrôle exclusif de toutes ses filiales et celles-ci sont donc consolidées par intégration globale. Toutes les créances, dettes, produits et charges intra-groupe sont éliminés en consolidation.

Le périmètre d'intégration comprend, outre la Société (société mère), les sociétés suivantes dont les pourcentages de détention (contrôle et intérêts) au 31 décembre 2023 sont détaillés ci-dessous :

Sociétés	% de contrôle	% d'intérêts
Chamatex SAS	100 %	100 %
Moondream SAS	100 %	76,19 %
Moondream Inc	100 %	76,19 %
Gestion Textile Internationale SAS	100 %	76,19 %
Natexprod SAS	100 %	100 %
Toptex Cube SAS	90,17 %	90,17 %
555 SAS	90 %	45 %
Chamatex Asia Inc	89,87 %	89,87 %
Rocle SAS	76,19 %	76,19 %
Moulinage de la Volane SAS	72,09 %	72,09 %
Toptex Cube Tunisie	70 %	63,12 %
Teinture des Cèdres SAS	69 %	69 %
Inspirations SAS	60 %	30 %
Advanced Shoe Factory SAS	54,98 %	54,98 %
Insoft SAS	53,82 %	53,82 %
Texinn Lab SAS	50 %	50 %

La société Inspirations SAS fait partie du périmètre mais ne sera consolidée qu'à l'issue de son premier exercice comptable de 16 mois qui s'achèvera le 31 décembre 2024. Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et de ses filiales et sous filiales, préparés au 31 décembre 2023.

SITUATION DU GROUPE

Nous vous précisons qu'il s'agit du premier exercice de publication des comptes consolidés conformément aux dispositions légales et réglementaires, par suite du franchissement en 2023 des seuils conduisant à leur établissement. Les comptes d'ouverture au 31 décembre 2022 sont donc communiqués en comparaison des soldes au 31 décembre 2023.

Le groupe Chamatex a pour activité principale la fabrication et la commercialisation de tissus, textiles, articles confectionnés à destination de l'industrie du sport, de l'ameublement, de la course automobile, des équipements de protection industrielle, de la maroquinerie et du luxe. Il est également présent dans la fabrication automatisée et la commercialisation de chaussures de sport pour le compte de grands équipementiers, produites au sein d'ASF 4.0 (Advanced Shoes Factory).

Au cours de l'exercice écoulé, le groupe CHAMATEX a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 49 283 078 euros contre 37 768 633 euros en 2022.

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'établit à (4 352 988) euros comparés à une perte de (2 086 181) euros en 2022.

Le résultat net des sociétés intégrées s'élève à (6 923 212) euros pour (2 514 022) euros en 2022.

Il en résulte un résultat net part du groupe de (6 181 345) euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 comparé à (1 476 862) euros pour l'exercice précédent.

Les évolutions de périmètre entre les exercices 2023 et 2022, notamment la prise en compte sur la totalité de l'exercice 2023 des résultats de la société Moondream et de ses filiales acquises en décembre 2022, la montée en puissance opérationnelle de la société ASF 4.0 en 2023 et le développement des activités de la société Toptex Cube dans le secteur du luxe et de la maroquinerie expliquent les principales variations des postes du compte de résultat entre ces deux périodes.

Les principaux postes du compte de résultat consolidé se présentent comme suit :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Chiffre d'affaires	49 283 078	37 768 633
Autres produits d'exploitation	2 888 706	3 582 590
Achats consommés	(38 434 094)	(28 887 195)
Charges de personnel	(15 234 304)	(12 020 627)
Autres charges d'exploitation	(70 781)	46 465
Impôts et taxes	(511 606)	(374 492)
Amortissements et provisions	(2 253 987)	(2 201 555)
Résultat d'exploitation	(4 352 988)	(2 086 181)
Charges et produits financiers	(2 010 522)	(1 030 892)
Résultat courant	(6 363 510)	(3 117 073)
Charges et produits exceptionnels	(662 632)	100 574
Impôt sur les bénéfices	102 930	502 477
Résultat net	(6 923 212)	(2 514 022)
Intérêts minoritaires	(741 867)	(1 037 160)
Résultat net part du groupe	(6 181 345)	(1 476 862)

Le chiffre d'affaires évolue comme suit par filiales et pôles d'activité entre 2023 et 2022 :

Euros	Exercice 2023	Exercice 2022
Chamatex	22 618 485	24 034 202
Chamatex Asie	380 967	-
Natexprod	342 439	116 094
Teinture des cèdres	974 206	952 956
Moulinage de la Volane	208 329	162 580
Textile technique	24 524 426	25 265 832
Rocle	8 253 490	8 436 796
Moondream	4 325 003	-
GTI	2 737 815	-
Moondream USA	923 934	-
Ameublement	16 240 242	8 436 796
Toptex	6 151 633	2 840 381
Toptex Tunisie	43 479	710
Bagagerie et Appareil	6 195 112	2 841 091
ASF 4.0	1 633 657	452 774
Insoft	689 641	562 105
Footwear	2 323 298	1 014 879
Autres	-	210 035
Total	49 283 078	37 768 633

Comme indiqué précédemment l'activité des sociétés du périmètre Moondream (Moondream, GTI et Moondream USA) est intégrée dans les comptes groupe depuis le 1^{er} janvier 2023, d'où la progression du chiffre d'affaires du pôle ameublement. Le retournement défavorable du secteur textile à compter du 4^{ème} trimestre 2023 a pénalisé le pôle textile technique avec un chiffre d'affaires sur l'année en baisse de 3 % par rapport à l'exercice précédent. Le pôle bagagerie et Appareil affiche une forte croissance de l'activité tirée par les développements réalisés avec de prestigieux acteurs du secteur du luxe et le lancement de lignes de vêtements « made in France » pour des équipementiers du monde du sport. Le chiffre d'affaires du pôle footwear double par rapport à l'exercice précédent avec la montée en puissance des volumes de chaussures de running et de trail produites par l'usine automatisée d'ASF 4.0.

Le résultat d'exploitation évolue comme suit par filiales et pôles d'activité entre 2023 et 2022 :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Chamatex	681 468	1 379 367
Chamatex Asie	(159 777)	(105 460)
Natexprod	(230 418)	98 339
Teinture des cèdres	(22 162)	301 503
Moulinage de la Volane	(100 534)	(46 250)
Textile technique	168 577	1 627 499
Rocle	127 656	(516 562)
Moondream	267 184	-
GTI	87 367	-
Moondream USA	7 201	-
Ameublement	489 408	(516 562)
Toptex	(989 624)	(900 814)
Toptex Tunisie	(90 901)	(85 390)
Bagagerie et Appareil	(1 080 525)	(986 204)

ASF 4.0	(3 524 748)	(2 269 308)
Insoft	(404 440)	(145 273)
Footwear	(3 929 188)	(2 414 581)
Autres	(1 260)	203 667
Total	(4 352 988)	(2 086 181)

Le résultat d'exploitation du pôle textile technique est en forte baisse par rapport à l'exercice précédent du fait de la diminution des volumes sur Chamatex sur le dernier trimestre de l'exercice, de l'augmentation très sensible des coûts d'énergie (électricité et gaz) qui a particulièrement touché les sites de production de Natexprod, Teinture des Cèdres et Moulinage de la Volane, et des investissements réalisés au Vietnam pour finaliser le lancement d'une nouvelle entité de tissage pour répondre aux besoins du marché asiatique.

La rentabilité du pôle ameublement s'améliore fortement par rapport à l'exercice 2022 avec la prise en compte des résultats des sociétés du périmètre Moondream et la contribution positive de la société Rocle. En 2022, l'augmentation des prix de transport (containers en provenance d'Asie) et des matières premières avait fortement dégradé les résultats de Rocle, la société n'ayant pas pu répercuter la hausse des prix dans ses tarifs de vente avant les négociations annuelles avec les clients des grandes surfaces de bricolage et de la grande distribution.

Le résultat d'exploitation du pôle bagagerie et Appareil est resté déficitaire malgré la hausse significative du chiffre d'affaires et l'atteinte de la rentabilité en fin d'exercice. Les investissements réalisés (outils de production et effectifs) n'ont été rentabilisés qu'à compter du 4^{ème} trimestre avec la forte hausse des volumes pour servir les commandes des clients du secteur du luxe. Sur les productions de vêtements « made in France » à destination des grandes marques de sport, la sensibilité des clients sur les prix de vente et le manque de volume ne permettent pas encore de couvrir la totalité des coûts.

L'activité du pôle footwear est toujours largement déficitaire avec un résultat d'exploitation négatif de presque 4 millions d'euros en 2023. L'usine pilote d'ASF 4.0, dans une phase de mise au point et d'apprentissage avec des investissements importants réalisés pour améliorer la productivité, augmente graduellement ses volumes de production afin d'atteindre le seuil des 1 000 paires de chaussures produites par jour lui permettant d'absorber l'ensemble de ses coûts fixes.

Le résultat financier s'établit à (2 010 522 euros) sur l'exercice. Il est principalement composé des intérêts sur les emprunts bancaires et de la reconnaissance des primes de non-conversion sur les emprunts obligataires qui seraient payées en cas de remboursements des dits emprunts à leur terme. Ces charges sont en forte augmentation par rapport à l'exercice 2022 en lien avec les emprunts souscrits pour financer les nouvelles sociétés acquises (périmètre Moondream), les investissements industriels réalisés dans l'usine de Chamatex au Vietnam et l'usine d'ASF 4.0 en France et les besoins liés à l'exploitation.

Le résultat exceptionnel s'établit à (662 632) euros contre un profit de 100 574 euros lors de l'exercice précédent. Il se dégrade de manière significative sous l'effet de la prise en compte de provisions pour restructuration liées à la fermeture de Moulinage de la Volane et de la réorganisation des sociétés récemment acquises et d'amortissements exceptionnels suite à la mise au rebut de machines utilisées pour produire des masques sanitaires de protection.

Le total du bilan s'établit à 53 844 512 euros au 31 décembre 2023, comparé à 55 710 311 euros lors de l'exercice précédent étant précisé que les capitaux propres (part du groupe) s'élèvent à 1 859 602 euros au 31 décembre 2023 pour 7 585 226 euros au 31 décembre 2022 sous l'effet principalement de la prise en compte de la perte de l'exercice 2023.

Les principaux agrégats du bilan consolidé se présentent comme suit :

	31.12.2023	31.12.2022
Immobilisations incorporelles	9 084 856	8 970 912
Immobilisations corporelles	9 355 961	8 827 375
Immobilisations financières	405 959	338 724
Total Actif Immobilisé	18 846 776	18 137 011
Stocks et en-cours	16 914 963	17 120 524
Créances clients	9 834 144	10 824 196
Autres créances	5 134 953	5 726 204
Disponibilités	3 113 676	3 902 376
Total Actif Circulant	34 997 736	37 573 300
Total Actif	53 844 512	55 710 311
Capital	9 621	9 352
Primes d'émission	9 434 285	8 974 333
Réserves consolidées	(7 570 795)	(1 314 856)
Autres réserves	(13 509)	(103 603)
Total capitaux propres part du groupe	1 859 602	7 565 226
Intérêts minoritaires	1 421 824	1 504 221
Provisions	2 583 173	1 716 936
Emprunts et dettes financières	32 405 633	29 774 105
Fournisseurs	7 358 215	7 117 425
Autres dettes	8 216 065	7 972 398
Total Passif	53 844 512	55 710 311

Par ailleurs, au cours de l'exercice écoulé, les évènements capitalistiques importants suivants sont intervenus au sein du groupe CHAMATEX :

- création de la société Texinn Lab SAS détenue à hauteur de 50 % par Chamatex Group SAS. La société Texinn Lab SAS détient les sociétés 555 SAS et Inspirations SAS respectivement à 90 % et 60 %. 555 SAS est spécialisé dans la commercialisation de chaussures de sport haut de gamme à usage citadin et quotidien et Inspirations SAS dans la vente de vêtements de sport techniques et innovants.
- Augmentation de capital en février 2023 de la société Advanced Shoe Factory 4.0 pour un montant de 1,15 million d'euros dont 299 000 euros souscrits par Chamatex Group SAS.
- Augmentation de capital en avril 2023 de la société Insoft SAS pour un montant de 300 000 euros dont 175 000 euros souscrits par Chamatex Group SAS
- Augmentation de capital en juillet 2023 de la société Chamatex Asia Inc localisée au Vietnam entièrement souscrite par un nouvel actionnaire et réduisant ainsi la participation de Chamatex SAS à presque 90 % du capital
- Acquisition en novembre 2023 par Chamatex Group SAS de 9,78 % supplémentaires des titres de la société Toptex Cube SAS pour un montant de 320 000 euros et portant la participation de la Société à 90 % du capital

INFORMATIONS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les informations sur l'activité de l'ensemble des filiales et des participations sont communiquées dans le rapport de gestion du Président consacré à la société Chamatex Group SAS.

EVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La baisse d'activité constatée lors du 4^{ème} trimestre 2023 sur le pôle textile technique va probablement perdurer sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2024 et la crise qui touche le secteur de la construction, principalement lié à la remontée des taux d'intérêts, affectera aussi pour une période plus ou moins longue le pôle ameublement avec des pressions à la fois sur les volumes et les prix de vente. La baisse de la demande sur le secteur du luxe et de la maroquinerie devrait aussi impacter défavorablement le développement de cette activité sur laquelle le groupe a beaucoup investi au cours des deux exercices précédents. La diversification engagée sur le marché du footwear avec la montée en puissance d'ASF 4.0 devrait permettre de compenser les difficultés rencontrées sur les autres marchés du groupe rentrés dans une zone de turbulence, et dans ce contexte général perturbé, le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 devrait être proche de celui réalisé en 2023.

Le groupe a pris des mesures pour adapter sa structure à l'évolution de l'activité sur le début de l'exercice 2024 avec la fermeture du site de Moulinage de la Volane consécutive à la perte d'un client important, la fermeture de l'usine de Rocle et son transfert sur le site d'Ardoix, la fusion des activités de production et commercialisation du pôle textile technique au sein d'une seule société, et le regroupement des activités de logistique de son pôle ameublement désormais communes aux sociétés Rocle et Moondream.

Des réductions d'effectifs ont également été initiées pour adapter la structure à l'évolution du chiffre d'affaires, mais la perte d'exploitation du 1^{er} semestre devrait rester élevée, ces mesures ne produisant pas des effets immédiats sur l'amélioration de la rentabilité, sachant que celle-ci est toujours impactée par les investissements nécessaires au développement de la société ASF 4.0 qui n'atteindra son point mort d'exploitation qu'en fin d'exercice 2024. Les résultats devraient s'améliorer sur le 2^{ème} semestre avec une activité stabilisée, une base de coûts plus faible fruit des actions entreprises sur la 1^{ère} partie de l'exercice et de la renégociation de certains contrats notamment ceux concernant la consommation énergétique qui constituent un poste de dépenses élevés pour la majorité des sociétés du groupe.

ACTIVITE EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Le groupe a historiquement une activité de recherche et de développement soutenue qui a continué à s'intensifier au cours des deux dernières années avec les innovations apportées par la société ASF 4.0. De part ses activités, les sociétés du groupe sont éligibles au crédit d'impôt recherche et au crédit d'impôt collection pour un total de 1 039 898 euros en 2023 comparé à 1 004 191 euros au cours de l'exercice précédent.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 décembre 2023, date de clôture de l'exercice, la survenance des événements importants suivants est à signaler :

Au 31 décembre 2023, les entités du périmètre dit « covenant » et comprenant les sociétés Chamatex SAS, Chamatex Asia, Natexprod SAS, Teinture des Cèdres SAS, Moulinage de la Volane SAS, Rocle SAS, Moondream SAS, GTI SAS et Moondream Inc, ne respectaient pas le ratio financier (covenant) et certains engagements relatifs à un contrat d'emprunt de 7,5 millions d'euros souscrit en décembre 2022 par la société Chamatex SAS avec la caution de la société Chamatex Group SAS, rendant donc cette dette financière immédiatement exigible, et donc classée comme telle dans les états financiers à cette même date. La Société Chamatex SAS a sollicité auprès des prêteurs qu'ils renoncent à se prévaloir de l'exigibilité des sommes dues et a obtenu à l'unanimité des prêteurs leur accord écrit au cours du mois de juin. L'exigibilité de la dette n'est donc pas modifiée à la clôture de l'exercice bien que celle-ci soit présentée pour son intégralité comme remboursable à moins d'un an.

La société Advanced Shoe Factory 4.0, filiale de la Société Chamatex Group, a réalisé en juillet 2024 plusieurs augmentations de capital auprès de ses associés historiques et d'un nouvel associé pour un montant total, primes d'émission comprises, de 5.989.582,29 euros dont 3 039 600,40 euros étant intégralement libérés par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société, et 2.949.981,89 euros, étant intégralement libérés par versements en numéraire en fonds immédiatement disponibles. La Société a participé à ces opérations à hauteur de 2.651.679,44 euros par compensation avec des créances qu'elle détenait sur la société Advanced Shoe Factory 4.0, et à hauteur de 349.996,89 euros par versement en numéraire. Ces augmentations de capital devraient permettre à la société Advanced Shoe Factory 4.0 de poursuivre ses développements industriels et commerciaux afin d'atteindre la rentabilité.

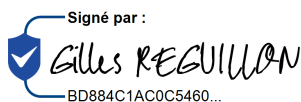
La société Chamatex SAS dont la Chamatex Group est l'unique actionnaire a pris la décision en avril 2024 d'arrêter les activités de sa filiale Moulinage de la Volane suite à la perte d'un client important, et de fusionner par voie de transfert universel de patrimoine les activités de production de sa filiale Natexprod avec ses propres activités. Par ailleurs, la société Chamatex SAS a également décidé en mai 2024 de fermer l'usine de sa filiale Rocle SAS à Tarare et de relocaliser les activités de tissage de cette dernière à Ardoix.

* *
*

Le Président vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux comptes, à approuver les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023.

Le présent acte est signé électroniquement dans les conditions prévues par les articles 1366 et 1367 du Code civil, grâce à la plateforme DocuSign Protect & Sign (i) permettant la remise d'un exemplaire numérique de l'acte au signataire et (ii) garantissant que le présent acte est établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité et que la signature électronique utilisée consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache.

G.R.H.
représentée par Monsieur **Gilles REGUILLON**
président

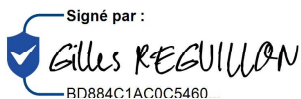
Signé par :

BD884C1AC0C5460...

GROUPE CHAMATEX GROUP



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2023



Signé par :

BD884C1AC0C5460

2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS MAJEURS

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes consolidés faisant partie intégrante des états financiers consolidés de synthèse présentés pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

2.1. Information relative à la Société et à son activité

Le Groupe CHAMATEX GROUP a pour activité principale la fabrication de textiles à destination de l'industrie, de la santé, de l'ameublement, du sport et de la maroquinerie de luxe.

Adresse du siège social :

1285 Route de Saint-Romain d'Ay
07290 ARDOIX
FRANCE

La Société CHAMATEX GROUP et ses filiales sont ci-après dénommées la « Société » ou le « Groupe ».

2.2. Evénements marquants de l'exercice 2023

Création de la société TEXINN LAB SAS détenue à hauteur de 50% par CHAMATEX GROUP SAS. La société TEXINN LAB SAS détient ses filiales 555 SAS et INSPYRATIONS SAS respectivement à 90% et 60%.

Augmentation de capital en février 2023 de la société ASF 4.0. SAS pour un montant de 1 150 K€, dont 299 K€ souscrits par CHAMATEX GROUP SAS. Cette augmentation de capital a entraîné une réduction de 4,82% de la détention de CHAMATEX GROUP et généré un écart d'acquisition négatif de 323 K€ imputé en diminution de l'écart d'acquisition initial (note 4.1).

Augmentation de capital fin avril 2023 de la société INSOFT SAS pour un montant de 300 K€, dont 175 K€ souscrits par CHAMATEX GROUP, entraînant une hausse de 1,56% de la détention et générant un écart d'acquisition négatif de 125 K€ imputé en diminution de l'écart d'acquisition initial (note 4.1).

Augmentation de capital en juillet 2023 de la société vietnamienne CHAMATEX ASIA INC entièrement souscrite par un nouvel actionnaire, entraînant une dilution du pourcentage de détention de la société CHAMATEX SAS de 10,13% et un résultat de cession de 31 K€ (note 5.7).

Acquisition en novembre 2023 par CHAMATEX GROUP SAS de 9,78% des titres de la société TOPTX CUBE SAS pour un montant de 320 K€, générant un écart d'acquisition de 318 K€ (note 4.1).

2.3. Evénements postérieurs à la clôture

La société Advanced Shoe Factory 4.0, filiale de la Société, a réalisé en juillet 2024 plusieurs augmentations de capital auprès de ses actionnaires historiques et d'un nouvel actionnaire pour un montant total, primes d'émission comprises, de 5.989.582,29 euros dont 3 039 600,40 euros étant intégralement libérés par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société, et 2.949.981,89 euros, étant intégralement libérés par versements bancaires en fonds immédiatement disponibles.

Chamatex Group a participé à ces opérations à hauteur de 2.651.679,44 euros par compensation avec des créances qu'elle détenait sur la société Advanced Shoe Factory 4.0, et à hauteur de 349.996,89 euros par versement bancaire. Préalablement à la réalisation de ces opérations, la Société détenait 55 % du capital social d'Advanced Shoe Factory 4.0, pourcentage porté à 53,4 % à l'issue de celles-ci.

Ces augmentations de capital devraient permettre à ASF 4.0 de poursuivre les développements industriels et commerciaux afin d'atteindre la rentabilité opérationnelle et de moins dépendre du soutien de Chamatex Group pour financer ses opérations.

GROUPE CHAMATEX GROUP

La société Chamatex SAS dont Chamatex Group est l'unique actionnaire a pris la décision en avril 2024 d'arrêter les activités de sa filiale Moulinage de la Volane suite à la perte d'un client important, et de fusionner par voie de Transfert Universel de Patrimoine les activités de production de sa filiale Natexprod avec ses propres activités. Par ailleurs, la société Chamatex SAS a également décidé en mai 2024 de fermer l'usine de sa filiale Rocle SAS à Tarare et de relocaliser les activités de tissage de cette dernière à Ardoix.

Chamatex Group est caution d'un emprunt de 7,5 millions d'euros souscrit par sa filiale Chamatex SAS en décembre 2022 auprès de différents prêteurs. Au 31 décembre 2023, cette dernière ne respectait pas le ratio financier (covenant) et certains engagements contractuels rendant donc la dette financière immédiatement exigible. Chamatex SAS a sollicité auprès des prêteurs qu'ils renoncent à se prévaloir de l'exigibilité des sommes dues et a obtenu leur accord à l'unanimité en juin 2024. L'exigibilité contractuelle de la dette n'est donc pas modifiée à la clôture de l'exercice 2023.

3. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe CHAMATEX GROUP sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020.01 relatifs aux comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation, dont la direction a apprécié le bien fondé, a été appliqué pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023, compte tenu de la capacité de la Société à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme, concrétisée par :

1/ le renforcement significatif des capitaux propres de sa filiale ASF 4.0 intervenu en juillet 2024 grâce au soutien de ses actionnaires historiques et d'un nouvel actionnaire, réalisé par incorporation de comptes courants (3 039 600 euros) et par souscriptions en numéraire de nouvelles actions (2 949 982 euros), permettant à ASF 4.0 de financer de manière autonome le développement de ses activités sur les prochains mois avec l'objectif d'atteindre l'équilibre opérationnel et de moins solliciter Chamatex Group pour assurer le financement de ses besoins d'exploitation, permettant ainsi à Chamatex Group d'allouer ses ressources aux développements des autres filiales du groupe

2/ les opérations de recapitalisation menées actuellement et visant à renforcer d'environ 2 millions d'euros les capitaux propres de Chamatex Group grâce au soutien de ses actionnaires historiques, et donc de continuer à assurer le financement de l'ensemble de ses filiales dont la société

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

Application des méthodes préférentielles

La Société a appliqué l'ensemble des méthodes préférentielles prévues par le règlement ANC 2020.01 pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- l'évaluation et la dépréciation des écarts d'acquisition ;
- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels ;
- le calcul des impôts différés ;
- l'évaluation des provisions.

3.2. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition.

§ Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

GROUPE CHAMATEX GROUP

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est le suivant :

	31/12/2023 - Méthode intégration	% de contrôle	% d'intérêt	31/12/2022 - Méthode intégration	% de contrôle	% d'intérêt
Chamatex Group SAS	Consolidante	100,00 %	100,00 %	Consolidante	100,00 %	100,00 %
Advanced Shoe Factory 4.0. SAS (ASF 4.0.)	Intégration globale	54,98 %	54,98 %	Intégration globale	59,80 %	59,80 %
Insoft SAS	Intégration globale	53,82 %	53,82 %	Intégration globale	52,26 %	52,26 %
Toptex Cube SAS	Intégration globale	90,17 %	90,17 %	Intégration globale	80,39 %	80,39 %
Toptex Cube Tunisie SARL	Intégration globale	70,00 %	63,12 %	Intégration globale	70,00 %	56,27 %
Texinn Lab SAS	Intégration globale	50,00 %	50,00 %	-	-	-
555 SAS	Intégration globale	90,00 %	45,00 %	-	-	-
Inspirations SAS	Intégration globale	60,00 %	30,00 %	-	-	-
Chamatex SAS	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Chamatex Asia Inc. (Vietnam)	Intégration globale	89,87 %	89,87 %	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Moondream SAS	Intégration globale	100,00 %	76,19 %	Intégration globale	100,00 %	76,19 %
Moondream Inc.	Intégration globale	100,00 %	76,19 %	Intégration globale	100,00 %	76,19 %
Gestion Textile Internationale SAS	Intégration globale	100,00 %	76,19 %	Intégration globale	100,00 %	76,19 %
Moulinage de la Volane SAS	Intégration globale	72,09 %	72,09 %	Intégration globale	72,09 %	72,09 %
Natexprod SAS	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Pierre Rocle SAS	Intégration globale	76,19 %	76,19 %	Intégration globale	76,19 %	76,19 %
Teinture des Cèdres SAS	Intégration globale	69,00 %	69,00 %	Intégration globale	69,00 %	69,00 %

Après identification des opérations intragroupes, l'ensemble des créances et dettes ainsi que des charges et des produits relatifs à ces opérations ont été éliminés des comptes consolidés.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

■ Ecart d'acquisition

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif acquis ou éventuels, sont comptabilisés à la date du transfert de contrôle au profit du groupe (date d'acquisition), indépendamment de la prise en compte de tout intérêt minoritaire :

- à leur valeur d'utilité pour les biens destinés à l'exploitation,
- à leur valeur de marché ou valeur vénale nette des coûts de sortie pour les biens non destinés à l'exploitation.

Le coût d'un regroupement d'entreprises est égal au prix d'acquisition, augmenté des coûts directement attribuables à l'acquisition. Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, du passif et des passifs éventuels comptabilisés, est inscrit à l'actif en écart d'acquisition.

Conformément à l'article 231-4 du règlement 2020-01, lorsque la convention d'acquisition prévoit un ajustement du prix d'acquisition en fonction d'un ou plusieurs événements, le montant de la correction est inclus dans le coût d'acquisition, à la date de première consolidation si :

- cet ajustement est probable,
- et si son montant peut être mesuré de manière fiable.

Amortissement des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition positifs et les fonds de commerces considérés comme des écarts d'acquisition sont inscrits à l'actif immobilisé peuvent ne plus faire l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini à compter du 1er janvier 2016 suite à la modification de l'annexe du règlement 99-02.

Les écarts d'acquisition présents au 1er janvier 2017, initialement amortis sur 20 ans, ont été considérés comme non amortissables à compter de l'exercice 2017 puisqu'il n'existe pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ils procureront des avantages économiques au groupe. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une dépréciation sera constatée dès lors que la valeur d'utilité est inférieure à la Valeur Nette Comptable.

Dépréciation de l'écart d'acquisition positif à durée non limitée

La valeur recouvrable (valeur actuelle) des écarts d'acquisition fait l'objet d'un suivi et d'un test de dépréciation et toute perte de valeur est considérée comme définitive. Ce test de dépréciation est réalisé à chaque clôture annuelle en application des articles 214-15 /16 du PCG.

Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La société ayant affiné la connaissance des éléments composant le goodwill (marques, brevets, logiciels, immobilier), ces éléments sont affectés dans chaque rubrique associée et sont amortis en fonction de leur durée d'usage.

L'amortissement de ces survaleurs est présenté dans le compte de résultat consolidé au niveau de la dotation aux écarts d'acquisition.

■ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de licences et de développement de logiciels. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- la faisabilité technique des projets est avérée,
- l'entreprise a l'intention d'achever les projets immobilisés, de les utiliser, et de les vendre,
- l'entreprise a la capacité d'utiliser et de vendre les projets,
- l'entreprise dispose des ressources appropriées pour achever les projets,
- l'immobilisation incorporelle créée générera des avantages économiques futurs,
- le coût de chaque projet peut être évalué de façon fiable.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| - Frais de recherche et de développement | 5 ans |
| - Concessions, brevets, et droits similaires | de 1 à 5 ans |
| - Fonds commercial | non amorti |

■ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées d'amortissement retenues sont principalement les suivantes :

- | | |
|---|---------------|
| - Installations et agencements | de 2 à 20 ans |
| - Installations techniques, matériels et outillages | de 3 à 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | de 3 à 10 ans |
| - Mobilier | de 4 à 10 ans |

■ **Immobilisations financières**

Ce poste est uniquement constitué de titres de participation non consolidés et de dépôts et cautionnements versés.

■ **Contrats de location**

La société a recours à des contrats de location longue durée concernant la flotte de véhicules et le matériel informatique. Compte tenu de la fréquence de renouvellement du parc en location, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les biens concernés par les contrats de location ne sont pas inscrits à l'actif.

Les contrats de location-financement transférant au groupe la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien sont comptabilisés en immobilisations en contrepartie d'une dette financière (notes 4.3 et 4.8). Ces immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsque qu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

■ **Stocks**

Les stocks de matières premières sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les en-cours de production sont valorisés au coût de production.

Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice, déduction faite des frais proportionnels de vente. En cas de stocks inter-sociétés, l'ensemble des marges sur stocks sont éliminés.

■ Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont alors dépréciées au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

■ Impôts sur les bénéfices

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

■ Disponibilités

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme.

Les provisions pour dépréciation éventuelles des valeurs mobilières sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et le cours moyen du dernier mois pour les titres cotés, ou la valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

Les concours bancaires ont un caractère momentané n'engendrant pas leur traitement en « financement ».

■ Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir l'obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendu de celui-ci.

■ Engagements de retraite et prestations assimilées

Les salariés français de la Société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France:

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

En application de la méthode préférentielle, les engagements de retraite et avantages similaires sont comptabilisés en tant que provision sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Les paiements de la Société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges du compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

■ Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion ».

actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert. Les résultats de change sur les dettes et créances commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation tel que préconisé par la note de présentation du règlement ANC 2015-05. Les autres gains et pertes de change sont enregistrés en résultat financier.

■ **Emprunts**

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés à l'actif du bilan et étalés sur la durée des emprunts rattachés.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

■ **Subventions publiques à recevoir**

Avances conditionnées

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Emprunts et dettes financières » et leurs caractéristiques sont détaillées en note 4.9.

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

Subventions

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

En application du règlement ANC 2020.01, les subventions d'investissement sont comptabilisées en capitaux propres et les reprises en résultat d'exploitation. Antérieurement, elles étaient imputées en produits constatés d'avance et les reprises en résultat exceptionnel.

Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Les crédits d'impôt recherche sont imputés au compte de résultat en autres produits d'exploitation.

■ **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat de l'exercice, net de TVA, s'il est certain à la fois dans son principe et son montant et s'il est acquis au cours de l'exercice.

La reconnaissance du revenu dépend de la nature des ventes réalisées par le Groupe.

■ **Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant**

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

■ **Résultat financier**

Le résultat financier correspond principalement aux dividendes reçus des participations non consolidées, aux intérêts d'emprunts, aux pertes et gains de changes et à des provisions sur risques financiers.

■ Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

4.1. Ecart d'acquisition

(en euros)			31/12/2023	31/12/2022
	Valeurs Brutes	Amort / Dépréc	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Advanced Shoe Factory 4.0. SAS (ASF 4.0.)	304 341	-	304 341	627 566
Toptex Cube SAS	1 670 658	-	1 670 658	1 352 639
Insoft SAS	161 686	-	161 686	286 681
Gestion Textile Internationale SAS	1 658 259	-	1 658 259	1 645 597
Moulinage de la Volane SAS	97 759	-10 642	87 117	87 117
Moondream SAS	2 478 670	-	2 478 670	2 358 952
Moondream Inc.	923 291	-	923 291	909 907
Natexprod SAS	645 087	-645 087	-	-
Teinture des Cèdres SAS	42 080	-	42 080	42 080
Ecart d'acquisition	7 981 831	-655 729	7 326 102	7 310 539

Les écarts d'acquisition des sociétés MOONDREAM SAS, MOONDREAM INC et GTI SAS acquises fin 2022 ont été modifiés suite à des ajustements du bilan d'ouverture pour un montant cumulé de 146 K€.

GROUPE CHAMATEX GROUP

4.2. Immobilisations incorporelles

(en euros)	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations	Conversion	Périmètre	Autres	31/12/2023
Frais de recherche et de développement	2 866 469	297 867	-	-	-	-	212 867	3 377 203
Concessions, brevets & droits similaires	1 299 935	187 299	-	-	-17	-	-	1 487 217
Fonds commercial	342 921	775	-	-	-	-	-	343 696
Autres immobilisations incorporelles	124 175	-	-	-	- 4 300	-	-	119 875
Immobilisations incorporelles en cours	245 827	135 715	-	-	-	-	-218 435	163 107
Avances et acomptes s/immo. incorp.	-	12 000	-	-	-	-	-	12 000
Immobilisations incorporelles - valeurs brutes	4 879 327	633 656	-	-	-4 317	-	- 5 568	5 503 098
Frais de recherche et de développement	-1 976 406	-	-	-428 852	-	-	5 568	-2 399 690
Concessions, brevets & droits similaires	-1 130 392	-	-	-101 247	7	-	- 270	-1 231 902
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	- 112 156	-	-	- 4 591	3 995	-	-	- 112 752
Immobilisations incorporelles - amort. / dépr.	-3 218 954	-	-	-534 690	4 002	-	5 298	-3 744 344
Immobilisations incorporelles	1 660 373	633 656	-	-534 690	-315	-	- 270	1 758 754

GROUPE CHAMATEX GROUP

4.3. Immobilisations corporelles

(en euros)	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations	Conversion	Périmètre	Autres	31/12/2023
Terrains	9 757	-	-	-	-	-	-	9 757
Constructions	396 328	58 749	-	-	- 2 071	-	-	453 006
Installations techniques, matériel & outillage	12 909 440	1 893 897	-779 617	-	- 54 228	-	692 828	14 662 320
Autres immobilisations corporelles	3 376 848	327 517	-19 902	-	-6 575	-	-	3 677 888
Immobilisations corporelles en cours	715 509	218 835	-	-	-19 881	-	-539 616	374 847
Avances et acomptes s/imm. corp.	177 812	16 950	-	-	-	-	-153 212	41 550
Immobilisations corporelles - valeurs brutes	17 585 694	2 515 948	-799 519	-	-82 755	-	-	19 219 368
Constructions	-316 506	-	-	-16 237	69	-	-	-332 674
Installations techniques, matériel & outillage	-6 449 089	-	751 809	-1 570 398	1 039	-	-	-7 266 639
Autres immobilisations corporelles	-1 992 724	-	19 902	-292 386	1 114	-	-	-2 264 094
Immobilisations corporelles - amort. / dépréc.	-8 758 319	-	771 711	-1 879 021	2 222	-	-	-9 863 407
Immobilisations corporelles	8 827 375	2 515 948	-27 808	-1 879 021	-80 533	-	-	9 355 961
Dont immobilisations financées par crédit-bail	1 866 067	-	-	-238 958	-	-	-	1 627 109

GROUPE CHAMATEX GROUP

4.4. Immobilisations financières

(en euros)	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations	Conversion	Périmètre	Autres	31/12/2023
Titres de participation	3 393 995		-	-	-	- 25 000	-	3 368 995
Prêts, cautionnements et autres créances	313 572	117 569	-17 450	-	-3 384		-	410 307
Immobilisations financières - valeurs brutes	3 707 567	117 569	-17 450	-	-3 384	-25 000	-	3 779 302
Titres de participation	-3 368 843	-	-	-	-	-	-	-3 368 843
Prêts, cautionnements et autres créances	-	-	-	- 4 500	-	-	-	- 4 500
Immobilisations financières - dépréciations	-3 368 843	-	-	- 4 500	-	-	-	-3 373 343
Immobilisations financières	338 724	117 569	-17 450	- 4 500	-3 384	-25 000	-	405 959

Les titres de participation comprennent principalement les titres de la société STM détenue à 100% par CHAMATEX SAS pour 3 342 150 euros, entièrement dépréciés car en cours de liquidation.

GROUPE CHAMATEX GROUP

4.5. Stocks

(en euros)	31/12/2023			31/12/2022		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	5 736 224	-342 519	5 393 705	6 407 103	-197 620	6 209 483
Stocks - en-cours de production	444 722	-	444 722	429 441	-	429 441
Stocks -pds finis et intermédiaires	12 702 979	-1 993 421	10 709 558	12 111 644	-2 006 541	10 105 103
Stocks de marchandises	366 978	-	366 978	376 497	-	376 497
Total	19 250 903	-2 335 940	16 914 963	19 324 685	-2 204 161	17 120 524

4.6. Ventilation des créances par échéance

(en euros)	31/12/2023	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Clients et comptes rattachés	5 708 726	5 708 726	-
Dépréciations clients et comptes rattachés	-109 502	-109 502	-
Clients Factor	4 163 557	4 163 557	-
Factures à établir	71 363	71 363	-
Clients et comptes rattachés	9 834 144	9 834 144	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 331	1 331	-
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	251 018	251 018	-
Créances sur personnel & org. sociaux	294 462	294 462	-
Créances fiscales - hors IS	1 152 365	1 152 365	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances	1 174 201	1 174 201	-
Impôts différés	1 579 722	1 579 722	-
Autres créances	179 758	179 758	-
Ecart de conversion actif	21 966	21 966	-
Frais d'émission d'emprunts	189 378	189 378	-
Charges constatées d'avance	290 752	290 752	-
Autres créances et comptes de régularisation	5 134 953	5 134 953	-

4.7. Provision pour risques et charges

(en euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises	Périmètre	Autres	31/12/2023
Provisions pour perte de change	47 098	21 966	- 47 098	-	-	21 966
Provisions pour risques de non conversion	897 645	713 643	-	-	-	1 611 288
Provisions pour risques financiers	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques	944 743	735 609	- 47 098	-	-	1 633 254
Provisions pour pensions et retraites	732 193	75 860	-31 362	-	-	776 691
Provisions pour restructurations	-	133 228	-	-	-	133 228
Autres provisions pour charges	40 000	-	-	-	-	40 000
Provisions pour charges	772 193	209 088	-31 362	-	-	949 919
Provisions pour risques et charges	1 716 936	944 697	-78 460	-	-	2 583 173

Les provisions pour restructurations dotées en 2023 concernent la société MOULINAGE DE LA VOLANE SAS.

Provision pour risque de non conversion

Une provision est constituée au titre de la prime de non conversion relative aux emprunts obligataires souscrits note 4.8).

Provision pour indemnités de fin de carrière

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principes décrits dans la note 3.3.

Le tableau ci-dessous présente les paramètres retenus pour l'évaluation de la provision.

	31/12/2023		31/12/2022	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
Age de départ à la retraite	Volontaire entre 60 et 67 ans		Volontaire entre 60 et 67 ans	
Conventions collectives	Industrie textile		Industrie textile	
Taux d'actualisation	3,17%		3,75%	
Table de mortalité	INSEE 2022		INSEE 2021	
Taux de revalorisation des salaires	2,00%		2,00%	
Taux de turn-over	Turn-over faible		Turn-over faible	
Taux de charges sociales	18 à 40%		25 à 31%	

Le taux de charges sociales retenu pour l'évaluation est particulièrement bas sur la société Advanced Shoe Factory 4.0 (18%) du fait de son statut de Jeune Entreprise Innovante qui lui permet de bénéficier d'une réduction de charges sociales.

4.8. Emprunts et dettes financières

(en euros)	31/12/2022	Augmentation	Rembours	Périmètre	Autres	31/12/2023	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	8 354 285	2 639 300	-9 292	-	-	10 984 293	13 635	8 632 893	2 337 765
Emprunts auprès établis. de crédit	15 602 789	2 150 000	-1 685 988	-	-	16 066 801	7 952 021	6 159 947	1 954 833
Dettes financières de crédit-bail	1 892 445	-	-280 644	-	-	1 611 801	298 346	966 434	347 021
Autres emprunts et dettes assimilées	57 735	33 480	-21 732	-	-	69 483	33 480	36 003	-
Intérêts courus sur emprunts	38 327	22 684	- 600	-	-	60 411	60 411	-	-
Concours bancaires	3 800 829	73 970	- 293 462	-	-116	3 581 221	3 581 221	-	-
Intérêts courus sur concours bancaires	27 695	3 928	-	-	-	31 623	31 623	-	-
Emprunts et dettes financières	29 774 105	4 923 362	-2 291 718	-	- 116	32 405 633	11 970 737	15 795 277	4 639 619

Les concours bancaires comprennent les contrats d'affacturage pour 3 214 K€ (contre 3 140 K€ au 31/12/2022).

Les nouveaux emprunts obligataires correspondent aux obligations émises par CHAMATEX GROUP SAS pour 2 489 K€ et par INSOFTE SAS pour 150 K€.

Les nouveaux emprunts auprès des établissements de crédit concernent les emprunts souscrits par CHAMATEX SAS pour 1 700 K€, par ASF 4.0. SAS pour 300 K€ et 555 SAS pour 150 K€.

Au 31 décembre 2023, la Société CHAMATEX SAS ne respectait pas le ratio financier (covenant) et certains engagements relatifs à un contrat d'emprunt de 7,5 millions d'euros souscrit en décembre 2022, rendant donc cette dette financière immédiatement exigible. La Société a sollicité auprès des prêteurs qu'ils renoncent à se prévaloir de l'exigibilité des sommes dues et a obtenu à l'unanimité des prêteurs leur accord écrit au cours du mois de juin 2024. L'exigibilité contractuelle de la dette n'est donc pas modifiée à la clôture de l'exercice, mais les accords des banques ayant été confirmés postérieurement au 31 décembre 2023, dans les états financiers et l'annexe aux comptes, le contrat d'emprunt est présenté comme remboursable à moins d'un an.

Le contrat d'emprunt souscrit par CHAMATEX SAS en décembre 2022 pour un montant de 7,5 millions d'euros est à taux variable basé sur l'EURIBOR 3 mois plus un spread. L'EURIBOR 3 mois est ainsi plafonné à 0,5% pour 4,2 millions d'euros du capital restant dû au 31 décembre 2023 et à 2% pour les 2,5 millions d'euros restants. Tous les autres emprunts sont à taux fixes

Emprunts obligataires

(en euros)	Nominal	Taux d'intérêt	Maturité	31/12/2022	31/12/2023
Chamatex Group SAS					
Obligations convertibles en actions (OCA 1)	2 000 000	Fixe 3%	22/07/2027	2 000 000	2 000 000
Obligations convertibles en actions (OCA 2)	1 032 000	Fixe 3%	22/07/2027	1 032 000	1 032 000
Obligations convertibles en actions (OCA2022 1)	2 532 905	Fixe 3%	22/07/2027	2 532 905	2 532 905
Obligations convertibles en actions (OCA2022 2)	1 266 452	Fixe 3%	22/07/2027	1 266 452	1 266 452
Obligations convertibles en actions (CASRA)	687 766	Fixe 4%	09/10/2030	-	687 766
Obligations convertibles en actions (OCA2023 1)	1 201 024	Fixe 4%	22/07/2027	-	1 201 024
Obligations convertibles en actions (OCA2023 2)	600 512	Fixe 4%	22/07/2027	-	600 512
Pierre Rocle SAS					
Obligations convertibles en actions (CASRA)	1 500 000	Fixe 3%	15/12/2029	1 500 000	1 500 000
Insoft SAS					
Obligations convertibles en actions (Terre & Fils)	150 000	Fixe 4%	26/04/2028	-	150 000

Une provision pour risques a été constituée à la clôture relative aux primes de non conversion (note 4.7).

Le montant comptabilisé au 31/12/2023 s'élève à 1 611 K€ (898 K€ au 31/12/2022).

GROUPE CHAMATEX GROUP

4.9. Ventilation des dettes par échéance

(en euros)	31/12/2023	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Dettes fournisseurs	6 398 972	6 398 972	-
Factures non parvenues	959 243	959 243	-
Fournisseurs et comptes rattachés	7 358 215	7 358 215	-
Dettes s/ acquis. d'actifs	48 000	48 000	-
Clients - Avances et acomptes reçus	144 296	144 296	-
Clients - Avoirs et RRR	2 674 812	2 674 812	-
Dettes sociales	2 928 893	2 928 893	-
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)	1 095 552	1 095 552	-
Etat - impôts sur les bénéfices	3 559	3 559	-
Comptes courants passifs	498 016	498 016	-
Autres dettes	340 442	340 442	-
Ecarts de conversion passif	13 977	13 977	-
Subventions d'investissement	195 338	195 338	-
Produits constatés d'avance	273 180	273 180	-
Autres dettes et comptes de régularisation	8 216 065	8 216 065	-

4.10. Capitaux propres

Composition du capital social et détail par catégories d'actions

Le capital social de la Société s'élève à 9 621 euros, composé de 9 621 actions d'une valeur nominale de 1 euros (9 352 euros et 9 352 actions au 31 décembre 2022).

Distribution de dividendes

La Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des deux derniers exercices.

Actions gratuites

En 2020, 55 actions gratuites ont été attribuées. A cet effet, une réserve indisponible a été constituée pour 55k€. Les actions sont en cours d'acquisition au 31/12/2023.

4.11. Impôts sur les bénéfices : ventilation impôt exigible / différé

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Impôts différés	141 668	502 885
Impôts courants	-38 738	-408
Impôts sur les bénéfices	102 930	502 477

4.12. Impôts différés

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 25% au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, la preuve d'impôt se présente de la manière suivante :

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Résultat d'exploitation	-4 352 988	-2 086 181
Résultat financier	-2 010 522	-1 030 892
Résultat exceptionnel	-662 632	100 574
Résultat courant avant impôts	-7 026 142	-3 016 499
Taux courant d'imposition en France	25,0%	25,0%
Impôts théoriques	1 756 536	754 125
Différences permanentes	247 639	338 610
Crédits d'impôts	-	-
Déficits fiscaux de la période	-1 879 082	-625 598
Différences de taux d'imposition	-21 330	-13 203
Autres impôts	-833	-409
Ajustements d'impôts antérieurs	-	48 952
Impôts sur les bénéfices	102 930	502 477
Taux effectif d'impôt	1,5%	16,7%

GROUPE CHAMATEX GROUP

La nature des impôts différés au 31 décembre 2023 est détaillée de la manière suivante :

(en euros)	31/12/2022	Variations	Périmètre	Autres	31/12/2023
Différences temporaires	44 808	17 239	-	-	62 047
Déficits fiscaux	1 136 100	166 046	-	-	1 302 146
Elimination des résultats internes	14 240	5 830	-	-	20 070
Elimination des provisions internes	-	-17 870	-	-	-17 870
Frais d'acquisition des titres	73 343	-	3 394	-	76 737
Frais d'établissement	35 677	-15 193	-	-	20 484
Provisions réglementées	-59 151	-15 089	-	-	-74 240
Retraitement du crédit-bail	6 594	-10 421	-	-	-3 827
Engagements de retraite	183 049	11 126	-	-	194 175
Total impôt différé par nature	1 434 660	141 668	3 394	-	1 579 722

Les déficits fiscaux de l'exercice de certaines sociétés françaises ont été activés pour 1 302 K€, représentant une base de 5 209 K€ (1 136 K€ / base 4 544 K€ au 31 décembre 2022). Le montant des déficits fiscaux non reconnus est égal à 28 257 K€ (26 269 K€ au 31/12/2022).

Les sociétés françaises formant le groupe Chamatex ne sont pas intégrées fiscalement.

4.13. Trésorerie nette

La trésorerie nette s'analyse comme suit :

(en euros)	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	3 113 676	3 902 376
Comptes bancaires	-367 464	-661 042
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-31 624	-27 695
Trésorerie nette	2 714 588	3 213 639

5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT**5.1. Chiffre d'affaires**

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Production vendue de biens	45 321 341	36 230 470
Production vendue de services	1 849 329	2 017 536
Ventes de marchandises	2 656 284	-
Autres refacturations avec marge	762 846	638 307
Rabais, remises, ristournes accordées	-1 306 722	-1 117 680
Total Chiffre d'affaires	49 283 078	37 768 633

5.2. Autres produits et charges d'exploitation

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Autres produits	1 138 070	1 119 500
Production stockée	619 654	1 652 242
Subventions d'exploitation	351 725	107 963
Production immobilisée	461 092	524 117
Transferts de charges d'exploitation	298 165	178 768
Total Autres produits d'exploitation	2 868 706	3 582 590
Autres charges	-70 781	46 465
Total Autres charges d'exploitation	-70 781	46 465

Les autres produits comprennent les crédits d'impôt recherche pour 1 068 K€ (1 037 K€ au 31/12/2022) et les crédits d'impôt mécénat pour 27 K€ (27 K€ au 31/12/2022).

5.3. Achats et variation de stock

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Achats matières premières, fournitures & autres approvisionnements	-18 406 096	-18 655 201
Variations stocks matières premières, fournitures & autres approvis.	-670 835	1 904 898
Achat d'études	-5 169 766	-3 017 832
Achats non stockés de matières et fournitures	-2 558 267	-2 017 241
Achats de marchandises	-633 972	-191
Variation stocks de marchandises	9 410	24 233
Achats et variation de stocks	-27 429 526	-21 761 334

5.4. Services extérieurs

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Sous-traitance générale	-143 080	-73 929
Redevances de crédit-bail	-40 650	-50 259
Locations et charges locatives	-1 445 501	-1 043 276
Entretiens et réparations	-935 561	-662 406
Primes d'assurance	-518 950	-432 481
Etudes et recherches	-104 355	-81 312
Divers	-72 868	-62 762
Personnel mis à disposition	-1 494 576	-979 311
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-2 116 909	-1 328 252
Publicités	-1 027 286	-196 015
Transports	-2 144 282	-1 385 231
Déplacements, missions	-536 482	-425 893
Frais postaux	-132 280	-110 063
Services bancaires	-179 794	-124 005
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	-	-
Autres charges externes	-111 994	-170 666
Services extérieurs	-11 004 568	-7 125 861

5.5. Résultat financier

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Intérêts et charges assimilés	-917 676	-464 321
Pertes de change	-179 366	-58 915
Dotations aux provisions financières	-713 643	-488 726
Autres charges financières	-287 596	-143 929
Charges financières	-2 098 281	-1 155 891
Gains de change	44 725	109 286
Reprises de provisions financières	-	-
Autres produits financiers	43 034	15 713
Produits financiers	87 759	124 999
Résultat financier	-2 010 522	-1 030 892

Le résultat financier comprend la dotation aux provisions pour risques de non conversion des primes sur emprunts obligataires pour -714 K€ (note 4.8).

5.6. Résultat exceptionnel

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
VNC des immobilisation incorporelles & corporelles cédées	-27 808	-65 724
VNC des titres de participation cédés	30 536	279 078
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	-2 900	-7 378
Autres charges exceptionnelles	-343 295	-671 341
Dotations aux amortissements exceptionnels	-383 728	-
Dotations aux provisions exceptionnelles	-133 228	-
Charges exceptionnelles	-860 423	-465 365
Produits de cession d'immobilisations incorporelles & corporelles	45 248	88 346
Produits de cession de titres de participation	-	123 868
Subventions d'investissement virées au résultat	76 183	55 972
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	14 424	10 716
Autres produits exceptionnels	61 936	287 037
Reprises de provisions pour dépréciations exceptionnelles	-	-
Reprises de provisions exceptionnelles	-	-
Produits exceptionnels	197 791	565 939
Résultat exceptionnel	-662 632	100 574

Le résultat exceptionnel comprend la plus-value de dilution du pourcentage de détention de la société CHAMATEX ASIA INC pour 31 K€, la dotation aux provisions pour restructurations de la société MOULINAGE DE LA VOLANE SAS pour -133 K€ et les dotations aux amortissements exceptionnels de la société PIERRE ROCLE SAS pour -362 K€.

5.7. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1. Engagements reçus

Les sociétés du Group disposent de facilités de caisse pour un montant total de 1,36 millions d'euros au 31 décembre 2023, utilisées à hauteur de 0,15 M€ d'euros à cette même date. Ces lignes ne font pas l'objet de confirmations écrites de la part des établissements concernés.

6.2. Engagements donnés

Dans le cadre des emprunts souscrits par la société Chamatex SAS au cours de l'exercice 2022 pour un montant de 7,5 millions d'euros, les établissements prêteurs ont nanti pour 10 ans le fonds de commerce de la société. Le capital restant dû s'élève à 6,73 millions d'euros au 31 décembre 2023. Ces mêmes établissements bénéficient également d'un nantissement de 1er rang sur toutes sommes pouvant être dues à la Société Chamatex SAS par sa filiale, la société Rocle SAS, au titre du prêt consenti par Chamatex SAS à Rocle SAS pour acquérir les sociétés Moondream et GTI.

Le Groupe s'approvisionne pour partie en Asie et règle ces achats en dollars. Afin de se couvrir des variations de change, la société Rocle a mis en place une couverture via des accumulateurs sur le dollar à l'achat. Au 31 décembre 2023, les différents contrats représentent un montant maximum accumulable de 2,9 millions d'euros.

7. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

7.1. Effectifs

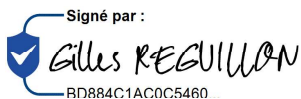
	31/12/2023	31/12/2022
Chamatex Group SAS	7	7
Advanced Shoe Factory 4.0. SAS (ASF 4.0.)	38	37
Insoft SAS	13	10
Toptex Cube SAS	59	63
Texinn Lab SAS	-	-
555 SAS	-	-
Inspirations SAS	-	-
Chamatex SAS	32	35
Moondream SAS	13	-
Gestion Textile Internationale SAS	5	-
Moulinage de la Volane SAS	9	10
Natexprod SAS	50	50
Pierre Rocle SAS	51	53
Teinture des Cèdres SAS	20	18
Total filiales France	297	283
Toptex Cube Tunisie SARL	46	41
Chamatex Asia Inc. (Vietnam)	11	5
Moondream Inc.	1	-
Total filiales étrangères	58	46
Effectifs	355	329

GROUPE CHAMATEX GROUP



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2023



Signé par :

BD884C1AC0C5460

GROUPE CHAMATEX GROUP

1. ETATS FINANCIERS**1.1. Bilan Consolidé**

(en euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	4.1 / 4.2	9 084 856	8 970 912
<i>dont écarts d'acquisition</i>		7 326 102	7 310 539
Immobilisations corporelles	4.3	9 355 961	8 827 375
Immobilisations financières	4.4	405 959	338 724
Total Actif Immobilisé		18 846 776	18 137 011
Stocks et en-cours	4.6	16 914 963	17 120 524
Clients et comptes rattachés	4.7	9 834 144	10 824 196
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	5 134 953	5 726 204
Disponibilités	4.14	3 113 676	3 902 376
Total Actif		53 844 512	55 710 311
	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital	4.11	9 621	9 352
Primes liées au capital		9 434 285	8 974 333
Réserves consolidées et résultat consolidé (*)		-7 570 795	-1 314 856
Autres réserves		-13 509	-103 603
Total Capitaux Propres		1 859 602	7 565 226
Intérêts minoritaires		1 421 824	1 504 221
Provisions	4.8	2 583 173	1 716 936
Emprunts et dettes financières	4.9	32 405 633	29 774 105
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	7 358 215	7 177 425
Autres dettes et comptes de régularisation	4.10	8 216 065	7 972 398
Total Passif		53 844 512	55 710 311
(*) Dont résultat net part du Groupe		-6 181 345	-1 476 862

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

CHAMATEX GROUP

Société par Actions Simplifiée
au capital de 9 621 €
1265 Route d'Ay
07290 Ardoix

Exercice clos le 31 décembre 2023

Grant Thornton

Commissaire aux Comptes

44 quai Charles de Gaulle
69463 Lyon cedex 06

Groupe Vingt Six

Cabinet Guigard-Veyret

Commissaire aux Comptes

26000 Valence

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

CHAMATEX GROUP Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Associés de la société CHAMATEX GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **CHAMATEX GROUP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes « 2.3 Événements postérieurs à la clôture », « 3.1 Référentiel comptable » et « 4.8 Emprunts et dettes financières » de l'annexe aux comptes consolidés concernant la continuité d'exploitation, la rupture du covenant bancaire au niveau de la filiale Chamatex SAS ainsi que les mesures de restructuration du groupe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Le paragraphe « Ecart d'acquisition » de la note « 3.3. Méthodes et règles d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés expose les principales règles et méthodes comptables retenues par votre Groupe en ce qui concerne la comptabilisation et l'évaluation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables utilisées, des estimations retenues et des informations fournies. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la Présidente.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon, le 18 septembre 2024

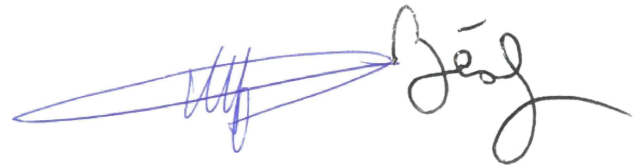
Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Françoise Méchin
Associée

Cabinet Guigard-Veyret



Philippe Veyret et Brice Beal
Associés



**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2023**

Sommaire

1. ETATS FINANCIERS	3
1.1. Bilan Consolidé	3
1.2. Compte de résultat consolidé.....	4
1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé	5
1.4. Tableau de variation des capitaux propres	6
1.5. Besoin de fond de roulement (BFR).....	Erreur ! Signet non défini.
2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS MAJEURS	7
2.1. Information relative à la Société et à son activité.....	7
2.2. Evènements marquants de l'exercice 2023	7
2.3. Evènements postérieurs à la clôture	7
3. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION	8
3.1. Référentiel comptable.....	8
3.2. Modalités de consolidation	9
3.3. Méthodes et règles d'évaluation	10
4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN	14
4.1. Ecart d'acquisition	14
4.2. Immobilisations incorporelles	15
4.3. Immobilisations corporelles.....	16
4.4. Immobilisations financières	17
4.5. Immobilisations (zone géographique).....	Erreur ! Signet non défini.
4.6. Stocks	18
4.7. Ventilation des créances par échéance	19
4.8. Provision pour risques et charges	20
4.9. Emprunts et dettes financières	21
4.10. Ventilation des dettes par échéance.....	22
4.11. Capitaux propres	23
4.12. Impôts sur les bénéfices : ventilation impôt exigible / différé	23
4.13. Impôts différés	23
4.14. Trésorerie nette	24
5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT	25
5.1. Soldes Intermédiaires de Gestion consolidés.....	Erreur ! Signet non défini.
5.2. Chiffre d'affaires (zone géographique)	25
5.3. Autres produits et charges d'exploitation	25
5.4. Achats et variation de stock.....	25
5.5. Services extérieurs	26
5.6. Résultat financier	26
5.7. Résultat exceptionnel.....	27
5.8. Résultat par action.....	27
6. ENGAGEMENTS HORS BILAN	27
6.1. Engagements reçus	27
6.2. Engagements donnés.....	28
7. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES	28
7.1. Effectif moyen.....	28

1. ETATS FINANCIERS

1.1. Bilan Consolidé

(en euros)	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles		9 084 856	8 970 912
<i>dont écarts d'acquisition</i>	4.1 / 4.2	7 326 102	7 310 539
Immobilisations corporelles	4.3	9 355 961	8 827 375
Immobilisations financières	4.4	405 959	338 724
Total Actif Immobilisé		18 846 776	18 137 011
Stocks et en-cours	4.6	16 914 963	17 120 524
Clients et comptes rattachés	4.7	9 834 144	10 824 196
Autres créances et comptes de régularisation	4.7	5 134 953	5 726 204
Disponibilités	4.14	3 113 676	3 902 376
Total Actif		53 844 512	55 710 311
	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital	4.11	9 621	9 352
Primes liées au capital		9 434 285	8 974 333
Réserves consolidées et résultat consolidé (*)		-7 570 795	-1 314 856
Autres réserves		-13 509	-103 603
Total Capitaux Propres		1 859 602	7 565 226
Intérêts minoritaires		1 421 824	1 504 221
Provisions	4.8	2 583 173	1 716 936
Emprunts et dettes financières	4.9	32 405 633	29 774 105
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	7 358 215	7 177 425
Autres dettes et comptes de régularisation	4.10	8 216 065	7 972 398
Total Passif		53 844 512	55 710 311
(*) Dont résultat net part du Groupe		-6 181 345	-1 476 862

1.2. Compte de résultat consolidé

(en euros)	Notes	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Chiffre d'affaires	5.1	49 283 078	37 768 633
Autres produits d'exploitation	5.2	2 868 706	3 582 590
Achats consommés	5.3 / 5.4	-38 434 094	-28 887 195
Charges de personnel		-15 234 304	-12 020 627
Autres charges d'exploitation	5.2	-70 781	46 465
Impôts et taxes		-511 606	-374 492
Variations nettes des amortissements et des dépréciations		-2 253 987	-2 201 555
Résultat d'exploitation avant dépréciations des écarts d'acquisition		-4 352 988	-2 086 181
Dépréciations des écarts d'acquisition	4.1 / 4.2	-	-
Résultat d'exploitation après dépréciations des écarts d'acquisition		-4 352 988	-2 086 181
Charges et produits financiers	5.5	-2 010 522	-1 030 892
Résultat courant des sociétés intégrées		-6 363 510	-3 117 073
Charges et produits exceptionnels	5.6	-662 632	100 574
Impôt sur les bénéfices	4.12	102 930	502 477
Résultat net des entreprises intégrées		-6 923 212	-2 514 022
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Intérêts minoritaires		741 867	1 037 160
Résultat net (part du groupe)		-6 181 345	-1 476 862
Résultat par action		-655,61	-157,92
Résultat dilué par action		-655,61	-157,92

1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Résultat net total des sociétés consolidées	-6 923 212	-2 514 022
Elimination des amortissements et provisions	3 247 807	2 286 172
Elimination de la variation des impôts différés	-141 668	-502 885
Elimination des plus ou moins values de cession	400 244	-425 568
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	-	-
Total marge brute d'autofinancement	-3 416 829	-1 156 303
Variation des stocks liées à l'activité	173 551	-3 475 020
Variation des créances clients et autres débiteurs liés à l'activité	1 556 938	-745 893
Variation des dettes fournisseurs et autres créditeurs liés à l'activité	694 019	927 578
Flux net généré par (affecté à) l'activité	-992 321	-4 449 638
Acquisition d'immobilisations	-3 312 968	-4 633 451
Cessions d'immobilisations	62 698	94 946
Incidence des variations de périmètre	-469 643	-6 369 256
Variation nette des placements court terme	-	-
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	-3 719 913	-10 907 761
Dividendes versés par la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires	-	-
Augmentations (réductions) de capital	1 307 726	3 987 751
Subventions d'investissement reçues	-	-112 575
Emissions d'emprunts	4 845 464	16 041 351
Remboursements d'emprunts	-1 998 256	-6 827 267
Variation nette des concours bancaires	73 970	322 711
Cession (acq.) nette actions propres	-	-
Total flux net provenant du (affecté au) financement	4 228 904	13 411 971
Incidence de la variation des taux de change	-15 721	-28 144
Variation de trésorerie	-499 051	-1 973 572
Trésorerie d'ouverture	3 213 639	5 187 211
Trésorerie de clôture	2 714 588	3 213 639

1.4. Tableau de variation des capitaux propres

(en euros)	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées et résultat consolidé	Réserves de conversion	Réserves d'auto- contrôle	Subventions d'investissem ent	Autres réserves	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires
Situation à l'ouverture de l'exercice 2022.12	8 096	7 033 386	162 006	-	- 70 000	-	- 70 000	7 133 488	846 882
Résultat de l'exercice	-	-	-1 476 862	-	-	-	-	-1 476 862	-1 037 160
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	1 256	1 940 947	-	-	-	-	-	1 942 203	2 045 548
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	-	-33 603	-	-	-33 603	-33 603	129
Variation des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-	-	-351 178
Situation à la clôture de l'exercice 2022.12	9 352	8 974 333	-1 314 856	- 33 603	-70 000	-	-103 603	7 565 226	1 504 221
Résultat de l'exercice	-	-	-6 181 345	-	-	-	-	-6 181 345	-741 867
Dividendes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	269	459 952	-	-	-	-	-	460 221	623 919
Variation de l'auto-contrôle	-	-	-	-	70 000	-	70 000	70 000	-
Variation des taux de change	-	-	-	18 791	-	-	18 791	18 791	10 551
Variation des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-74 594	1 303	-	-	1 303	-73 291	25 000
Situation à la clôture de l'exercice 2023.12	9 621	9 434 285	-7 570 795	-13 509	-	-	-13 509	1 859 602	1 421 824

2. PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET DES EVENEMENTS MAJEURS

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes consolidés faisant partie intégrante des états financiers consolidés de synthèse présentés pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

2.1. Information relative à la Société et à son activité

Le Groupe CHAMATEX GROUP a pour activité principale la fabrication de textiles à destination de l'industrie, de la santé, de l'ameublement, du sport et de la maroquinerie de luxe.

Adresse du siège social :

1285 Route de Saint-Romain d'Ay
07290 ARDOIX
FRANCE

La Société CHAMATEX GROUP et ses filiales sont ci-après dénommées la « Société » ou le « Groupe ».

2.2. Evénements marquants de l'exercice 2023

Création de la société TEXINN LAB SAS détenue à hauteur de 50% par CHAMATEX GROUP SAS. La société TEXINN LAB SAS détient ses filiales 555 SAS et INSPYRATIONS SAS respectivement à 90% et 60%.

Augmentation de capital en février 2023 de la société ASF 4.0. SAS pour un montant de 1 150 K€, dont 299 K€ souscrits par CHAMATEX GROUP SAS. Cette augmentation de capital a entraîné une réduction de 4,82% de la détention de CHAMATEX GROUP et généré un écart d'acquisition négatif de 323 K€ imputé en diminution de l'écart d'acquisition initial (note 4.1).

Augmentation de capital fin avril 2023 de la société INSOFT SAS pour un montant de 300 K€, dont 175 K€ souscrits par CHAMATEX GROUP, entraînant une hausse de 1,56% de la détention et générant un écart d'acquisition négatif de 125 K€ imputé en diminution de l'écart d'acquisition initial (note 4.1).

Augmentation de capital en juillet 2023 de la société vietnamienne CHAMATEX ASIA INC entièrement souscrite par un nouvel actionnaire, entraînant une dilution du pourcentage de détention de la société CHAMATEX SAS de 10,13% et un résultat de cession de 31 K€ (note 5.7).

Acquisition en novembre 2023 par CHAMATEX GROUP SAS de 9,78% des titres de la société TOPTEX CUBE SAS pour un montant de 320 K€, générant un écart d'acquisition de 318 K€ (note 4.1).

2.3. Evénements postérieurs à la clôture

La société Advanced Shoe Factory 4.0, filiale de la Société, a réalisé en juillet 2024 plusieurs augmentations de capital auprès de ses actionnaires historiques et d'un nouvel actionnaire pour un montant total, primes d'émission comprises, de 5.989.582,29 euros dont 3 039 600,40 euros étant intégralement libérés par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société, et 2.949.981,89 euros, étant intégralement libérés par versements bancaires en fonds immédiatement disponibles.

Chamatex Group a participé à ces opérations à hauteur de 2.651.679,44 euros par compensation avec des créances qu'elle détenait sur la société Advanced Shoe Factory 4.0, et à hauteur de 349.996,89 euros par versement bancaire. Préalablement à la réalisation de ces opérations, la Société détenait 55 % du capital social d'Advanced Shoe Factory 4.0, pourcentage porté à 53,4 % à l'issue de celles-ci.

Ces augmentations de capital devraient permettre à ASF 4.0 de poursuivre les développements industriels et commerciaux afin d'atteindre la rentabilité opérationnelle et de moins dépendre du soutien de Chamatex Group pour financer ses opérations.

La société Chamatex SAS dont Chamatex Group est l'unique actionnaire a pris la décision en avril 2024 d'arrêter les activités de sa filiale Moulinage de la Volane suite à la perte d'un client important, et de fusionner par voie de Transfert Universel de Patrimoine les activités de production de sa filiale Natexprod avec ses propres activités. Par ailleurs, la société Chamatex SAS a également décidé en mai 2024 de fermer l'usine de sa filiale Rocle SAS à Tarare et de relocaliser les activités de tissage de cette dernière à Ardoix.

Chamatex Group est caution d'un emprunt de 7,5 millions d'euros souscrit par sa filiale Chamatex SAS en décembre 2022 auprès de différents prêteurs. Au 31 décembre 2023, cette dernière ne respectait pas le ratio financier (covenant) et certains engagements contractuels rendant donc la dette financière immédiatement exigible. Chamatex SAS a sollicité auprès des prêteurs qu'ils renoncent à se prévaloir de l'exigibilité des sommes dues et a obtenu leur accord à l'unanimité en juin 2024. L'exigibilité contractuelle de la dette n'est donc pas modifiée à la clôture de l'exercice 2023.

3. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe CHAMATEX GROUP sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC 2020.01 relatifs aux comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Il est précisé que le principe de continuité d'exploitation, dont la direction a apprécié le bien fondé, a été appliqué pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023, compte tenu de la capacité de la Société à faire face aux besoins de trésorerie liés à son exploitation, à ses investissements et aux remboursements de ses dettes financières à court terme, concrétisée par :

1/ le renforcement significatif des capitaux propres de sa filiale ASF 4.0 intervenu en juillet 2024 grâce au soutien de ses actionnaires historiques et d'un nouvel actionnaire, réalisé par incorporation de comptes courants (3 039 600 euros) et par souscriptions en numéraire de nouvelles actions (2 949 982 euros), permettant à ASF 4.0 de financer de manière autonome le développement de ses activités sur les prochains mois avec l'objectif d'atteindre l'équilibre opérationnel et de moins solliciter Chamatex Group pour assurer le financement de ses besoins d'exploitation, permettant ainsi à Chamatex Group d'allouer ses ressources aux développements des autres filiales du groupe

2/ les opérations de recapitalisation menées actuellement et visant à renforcer d'environ 2 millions d'euros les capitaux propres de Chamatex Group grâce au soutien de ses actionnaires historiques, et donc de continuer à assurer le financement de l'ensemble de ses filiales dont la société

Pour une meilleure compréhension des comptes présentés, les principaux modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après, notamment lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

Application des méthodes préférentielles

La Société a appliqué l'ensemble des méthodes préférentielles prévues par le règlement ANC 2020.01 pour l'établissement de ses comptes consolidés.

Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers consolidés, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faites par la Direction de la Société ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Dans le cadre de l'élaboration de ces comptes consolidés, les principaux jugements effectués par la Direction ainsi que les principales hypothèses retenues sont :

- l'évaluation et la dépréciation des écarts d'acquisition ;
- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels ;
- le calcul des impôts différés ;
- l'évaluation des provisions.

3.2. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition.

§ Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est le suivant :

	31/12/2023 - Méthode intégration	% de contrôle	% d'intérêt	31/12/2022 - Méthode intégration	% de contrôle	% d'intérêt
Chamatex Group SAS	Consolidante	100,00 %	100,00 %	Consolidante	100,00 %	100,00 %
Advanced Shoe Factory 4.0. SAS (ASF 4.0.)	Intégration globale	54,98 %	54,98 %	Intégration globale	59,80 %	59,80 %
Insoft SAS	Intégration globale	53,82 %	53,82 %	Intégration globale	52,26 %	52,26 %
Toptex Cube SAS	Intégration globale	90,17 %	90,17 %	Intégration globale	80,39 %	80,39 %
Toptex Cube Tunisie SARL	Intégration globale	70,00 %	63,12 %	Intégration globale	70,00 %	56,27 %
Texinn Lab SAS	Intégration globale	50,00 %	50,00 %	-	-	-
555 SAS	Intégration globale	90,00 %	45,00 %	-	-	-
Inspirations SAS	Intégration globale	60,00 %	30,00 %	-	-	-
Chamatex SAS	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Chamatex Asia Inc. (Vietnam)	Intégration globale	89,87 %	89,87 %	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Moondream SAS	Intégration globale	100,00 %	76,19 %	Intégration globale	100,00 %	76,19 %
Moondream Inc.	Intégration globale	100,00 %	76,19 %	Intégration globale	100,00 %	76,19 %
Gestion Textile Internationale SAS	Intégration globale	100,00 %	76,19 %	Intégration globale	100,00 %	76,19 %
Moulinage de la Volane SAS	Intégration globale	72,09 %	72,09 %	Intégration globale	72,09 %	72,09 %
Natexprod SAS	Intégration globale	100,00 %	100,00 %	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Pierre Rocle SAS	Intégration globale	76,19 %	76,19 %	Intégration globale	76,19 %	76,19 %
Teinture des Cèdres SAS	Intégration globale	69,00 %	69,00 %	Intégration globale	69,00 %	69,00 %

Après identification des opérations intragroupes, l'ensemble des créances et dettes ainsi que des charges et des produits relatifs à ces opérations ont été éliminés des comptes consolidés.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

■ Ecart d'acquisition

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif acquis ou éventuels, sont comptabilisés à la date du transfert de contrôle au profit du groupe (date d'acquisition), indépendamment de la prise en compte de tout intérêt minoritaire :

- à leur valeur d'utilité pour les biens destinés à l'exploitation,
- à leur valeur de marché ou valeur vénale nette des coûts de sortie pour les biens non destinés à l'exploitation.

Le coût d'un regroupement d'entreprises est égal au prix d'acquisition, augmenté des coûts directement attribuables à l'acquisition. Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, du passif et des passifs éventuels comptabilisés, est inscrit à l'actif en écart d'acquisition.

Conformément à l'article 231-4 du règlement 2020-01, lorsque la convention d'acquisition prévoit un ajustement du prix d'acquisition en fonction d'un ou plusieurs événements, le montant de la correction est inclus dans le coût d'acquisition, à la date de première consolidation si :

- cet ajustement est probable,
- et si son montant peut être mesuré de manière fiable.

Amortissement des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition positifs et les fonds de commerces considérés comme des écarts d'acquisition sont inscrits à l'actif immobilisé peuvent ne plus faire l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini à compter du 1er janvier 2016 suite à la modification de l'annexe du règlement 99-02.

Les écarts d'acquisition présents au 1er janvier 2017, initialement amortis sur 20 ans, ont été considérés comme non amortissables à compter de l'exercice 2017 puisqu'il n'existe pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle ils procureront des avantages économiques au groupe. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Une dépréciation sera constatée dès lors que la valeur d'utilité est inférieure à la Valeur Nette Comptable.

Dépréciation de l'écart d'acquisition positif à durée non limitée

La valeur recouvrable (valeur actuelle) des écarts d'acquisition fait l'objet d'un suivi et d'un test de dépréciation et toute perte de valeur est considérée comme définitive. Ce test de dépréciation est réalisé à chaque clôture annuelle en application des articles 214-15 /16 du PCG.

Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à sa valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La société ayant affiné la connaissance des éléments composant le goodwill (marques, brevets, logiciels, immobilier), ces éléments sont affectés dans chaque rubrique associée et sont amortis en fonction de leur durée d'usage.

L'amortissement de ces survaleurs est présenté dans le compte de résultat consolidé au niveau de la dotation aux écarts d'acquisition.

■ **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de licences et de développement de logiciels. Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- la faisabilité technique des projets est avérée,
- l'entreprise a l'intention d'achever les projets immobilisés, de les utiliser, et de les vendre,
- l'entreprise a la capacité d'utiliser et de vendre les projets,
- l'entreprise dispose des ressources appropriées pour achever les projets,
- l'immobilisation incorporelle créée générera des avantages économiques futurs,
- le coût de chaque projet peut être évalué de façon fiable.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| - Frais de recherche et de développement | 5 ans |
| - Concessions, brevets, et droits similaires | de 1 à 5 ans |
| - Fonds commercial | non amorti |

■ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Les durées d'amortissement retenues sont principalement les suivantes :

- | | |
|---|---------------|
| - Installations et agencements | de 2 à 20 ans |
| - Installations techniques, matériels et outillages | de 3 à 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | de 3 à 10 ans |
| - Mobilier | de 4 à 10 ans |

■ **Immobilisations financières**

Ce poste est uniquement constitué de titres de participation non consolidés et de dépôts et cautionnements versés.

■ **Contrats de location**

La société a recours à des contrats de location longue durée concernant la flotte de véhicules et le matériel informatique. Compte tenu de la fréquence de renouvellement du parc en location, aucun retraitement n'a été pratiqué. Les biens concernés par les contrats de location ne sont pas inscrits à l'actif.

Les contrats de location-financement transférant au groupe la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien sont comptabilisés en immobilisations en contrepartie d'une dette financière (notes 4.3 et 4.8). Ces immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsque qu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

■ **Stocks**

Les stocks de matières premières sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les en-cours de production sont valorisés au coût de production.

Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice, déduction faite des frais proportionnels de vente. En cas de stocks inter-sociétés, l'ensemble des marges sur stocks sont éliminés.

■ Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont alors dépréciées au cas par cas en fonction de l'ancienneté de la créance et de la situation dans laquelle se trouve le client.

Les autres créances comprennent la valeur nominale du crédit d'impôt recherche qui est enregistré à l'actif sur l'exercice d'acquisition correspondant à l'exercice au cours duquel des dépenses éligibles donnant naissance au crédit d'impôt ont été engagées.

■ Impôts sur les bénéfices

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

■ Disponibilités

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont définis comme égaux à la somme des postes d'actifs « Valeurs mobilières de placement » et « Disponibilités », dans la mesure où ces éléments sont disponibles à très court terme.

Les provisions pour dépréciation éventuelles des valeurs mobilières sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et le cours moyen du dernier mois pour les titres cotés, ou la valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

Les concours bancaires ont un caractère momentané n'engendrant pas leur traitement en « financement ».

■ Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N°2000-06, sont destinées à couvrir l'obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendu de celui-ci.

■ Engagements de retraite et prestations assimilées

Les salariés français de la Société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime à cotisations définies).

En application de la méthode préférentielle, les engagements de retraite et avantages similaires sont comptabilisés en tant que provision sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Cette évaluation repose notamment sur des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite et sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité.

Les paiements de la Société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges du compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

■ Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les créances et dettes en devises étrangères existantes à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les différences de conversion en résultant sont inscrites au bilan en « écart de conversion ».

actif » lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en « écart de conversion passif » lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actifs font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert. Les résultats de change sur les dettes et créances commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation tel que préconisé par la note de présentation du règlement ANC 2015-05. Les autres gains et pertes de change sont enregistrés en résultat financier.

▪ **Emprunts**

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés à l'actif du bilan et étalés sur la durée des emprunts rattachés.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

▪ **Subventions publiques à recevoir**

Avances conditionnées

Les avances reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche de la société ou pour la prospection commerciale territoriale, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées au passif sous la rubrique « Emprunts et dettes financières » et leurs caractéristiques sont détaillées en note 4.9.

En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention.

Subventions

Les subventions reçues sont enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits courants en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

En application du règlement ANC 2020.01, les subventions d'investissement sont comptabilisées en capitaux propres et les reprises en résultat d'exploitation. Antérieurement, elles étaient imputées en produits constatés d'avance et les reprises en résultat exceptionnel.

Crédit d'impôt recherche

Des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1er janvier 2005, au sein de la Communauté Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

Les crédits d'impôt recherche sont imputés au compte de résultat en autres produits d'exploitation.

▪ **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat de l'exercice, net de TVA, s'il est certain à la fois dans son principe et son montant et s'il est acquis au cours de l'exercice.

La reconnaissance du revenu dépend de la nature des ventes réalisées par le Groupe.

▪ **Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant**

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles le groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

▪ **Résultat financier**

Le résultat financier correspond principalement aux dividendes reçus des participations non consolidées, aux intérêts d'emprunts, aux pertes et gains de changes et à des provisions sur risques financiers.

■ Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé -part du groupe- se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

4.1. Ecart d'acquisition

(en euros)			31/12/2023	31/12/2022
	Valeurs Brutes	Amort / Dépréc	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Advanced Shoe Factory 4.0. SAS (ASF 4.0.)	304 341	-	304 341	627 566
Toptex Cube SAS	1 670 658	-	1 670 658	1 352 639
Insoft SAS	161 686	-	161 686	286 681
Gestion Textile Internationale SAS	1 658 259	-	1 658 259	1 645 597
Moulinage de la Volane SAS	97 759	-10 642	87 117	87 117
Moondream SAS	2 478 670	-	2 478 670	2 358 952
Moondream Inc.	923 291	-	923 291	909 907
Natexprod SAS	645 087	-645 087	-	-
Teinture des Cèdres SAS	42 080	-	42 080	42 080
Ecart d'acquisition	7 981 831	-655 729	7 326 102	7 310 539

Les écarts d'acquisition des sociétés MOONDREAM SAS, MOONDREAM INC et GTI SAS acquises fin 2022 ont été modifiés suite à des ajustements du bilan d'ouverture pour un montant cumulé de 146 K€.

4.2. Immobilisations incorporelles

(en euros)	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations	Conversion	Périmètre	Autres	31/12/2023
Frais de recherche et de développement	2 866 469	297 867	-	-	-	-	212 867	3 377 203
Concessions, brevets & droits similaires	1 299 935	107 299	-	-	-17	-	-	1 407 217
Fonds commercial	342 921	775	-	-	-	-	-	343 696
Autres immobilisations incorporelles	124 175	-	-	-	-4 300	-	-	119 875
Immobilisations incorporelles en cours	245 827	135 715	-	-	-	-	-218 435	163 107
Avances et acomptes s/imm. incorp.	-	12 000	-	-	-	-	-	12 000
Immobilisations incorporelles - valeurs brutes	4 879 327	633 656	-	-	-4 317	-	- 5 568	5 503 098
Frais de recherche et de développement	-1 976 406	-	-	-428 852	-	-	5 568	-2 399 690
Concessions, brevets & droits similaires	-1 130 392	-	-	-101 247	7	-	-270	-1 231 902
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	- 112 156	-	-	- 4 591	3 995	-	-	- 112 752
Immobilisations incorporelles - amort. / dépréc.	-3 218 954	-	-	-534 690	4 002	-	5 298	-3 744 344
Immobilisations incorporelles	1 660 373	633 656	-	-534 690	-315	-	- 270	1 758 754

4.3. Immobilisations corporelles

(en euros)	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations	Conversion	Périmètre	Autres	31/12/2023
Terrains	9 757	-	-	-	-	-	-	9 757
Constructions	396 328	58 749	-	-	-2 071	-	-	453 006
Installations techniques, matériel & outillage	12 909 440	1 893 897	-779 617	-	-54 228	-	692 828	14 662 320
Autres immobilisations corporelles	3 376 848	327 517	-19 902	-	-6 575	-	-	3 677 888
Immobilisations corporelles en cours	715 509	218 835	-	-	-19 881	-	-539 616	374 847
Avances et acomptes s/imm. corp.	177 812	16 950	-	-	-	-	-153 212	41 550
Immobilisations corporelles - valeurs brutes	17 585 694	2 515 948	-799 519	-	-82 755	-	-	19 219 368
Constructions	-316 506	-	-	-16 237	69	-	-	-332 674
Installations techniques, matériel & outillage	-6 449 089	-	751 809	-1 570 398	1 039	-	-	-7 266 639
Autres immobilisations corporelles	-1 992 724	-	19 902	-292 386	1 114	-	-	-2 264 094
Immobilisations corporelles - amort. / dépréc.	-8 758 319	-	771 711	-1 879 021	2 222	-	-	-9 863 407
Immobilisations corporelles	8 827 375	2 515 948	-27 808	-1 879 021	-80 533	-	-	9 355 961
Dont immobilisations financées par crédit-bail	1 866 067	-	-	-238 958	-	-	-	1 627 109

4.4. Immobilisations financières

(en euros)	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Dotations	Conversion	Périmètre	Autres	31/12/2023
Titres de participation	3 393 995	-	-	-	-	- 25 000	-	3 368 995
Prêts, cautionnements et autres créances	313 572	117 569	-17 450	-	-3 384	-	-	410 307
Immobilisations financières - valeurs brutes	3 707 567	117 569	-17 450	-	-3 384	-25 000	-	3 779 302
Titres de participation	-3 368 843	-	-	-	-	-	-	-3 368 843
Prêts, cautionnements et autres créances	-	-	-	- 4 500	-	-	-	- 4 500
Immobilisations financières - dépréciations	-3 368 843	-	-	- 4 500	-	-	-	-3 373 343
Immobilisations financières	338 724	117 569	-17 450	- 4 500	-3 384	-25 000	-	405 959

Les titres de participation comprennent principalement les titres de la société STM détenue à 100% par CHAMATEX SAS pour 3 342 150 euros, entièrement dépréciés car en cours de liquidation.

4.5. Stocks

(en euros)	31/12/2023			31/12/2022		
	Brut	Provision	Net	Brut	Provision	Net
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	5 736 224	-342 519	5 393 705	6 407 103	-197 620	6 209 483
Stocks - en-cours de production	444 722	-	444 722	429 441	-	429 441
Stocks -pdlts finis et intermédiaires	12 702 979	-1 993 421	10 709 558	12 111 644	-2 006 541	10 105 103
Stocks de marchandises	366 978	-	366 978	376 497	-	376 497
Total	19 250 903	-2 335 940	16 914 963	19 324 685	-2 204 161	17 120 524

4.6. Ventilation des créances par échéance

(en euros)	31/12/2023	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Clients et comptes rattachés	5 708 726	5 708 726	-
Dépréciations clients et comptes rattachés	-109 502	-109 502	-
Clients Factor	4 163 557	4 163 557	-
Factures à établir	71 363	71 363	-
Clients et comptes rattachés	9 834 144	9 834 144	-
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 331	1 331	-
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	251 018	251 018	-
Créances sur personnel & org. sociaux	294 462	294 462	-
Créances fiscales - hors IS	1 152 365	1 152 365	-
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances	1 174 201	1 174 201	-
Impôts différés	1 579 722	1 579 722	-
Autres créances	179 758	179 758	-
Ecart de conversion actif	21 966	21 966	-
Frais d'émission d'emprunts	189 378	189 378	-
Charges constatées d'avance	290 752	290 752	-
Autres créances et comptes de régularisation	5 134 953	5 134 953	-

4.7. Provision pour risques et charges

(en euros)	31/12/2022	Dotations	Reprises	Périmètre	Autres	31/12/2023
Provisions pour perte de change	47 098	21 966	- 47 098	-	-	21 966
Provisions pour risques de non conversion	897 645	713 643	-	-	-	1 611 288
Provisions pour risques financiers	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques	944 743	735 609	- 47 098	-	-	1 633 254
Provisions pour pensions et retraites	732 193	75 860	-31 362	-	-	776 691
Provisions pour restructurations	-	133 228	-	-	-	133 228
Autres provisions pour charges	40 000	-	-	-	-	40 000
Provisions pour charges	772 193	209 088	-31 362	-	-	949 919
Provisions pour risques et charges	1 716 936	944 697	-78 460	-	-	2 583 173

Les provisions pour restructurations dotées en 2023 concernent la société MOULINAGE DE LA VOLANE SAS.

Provision pour risque de non conversion

Une provision est constituée au titre de la prime de non conversion relative aux emprunts obligataires souscrits note 4.8).

Provision pour indemnités de fin de carrière

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principes décrits dans la note 3.3.

Le tableau ci-dessous présente les paramètres retenus pour l'évaluation de la provision.

	31/12/2023		31/12/2022	
	Cadres	Non cadres	Cadres	Non cadres
Age de départ à la retraite	Volontaire entre 60 et 67 ans		Volontaire entre 60 et 67 ans	
Conventions collectives	Industrie textile		Industrie textile	
Taux d'actualisation	3,17%		3,75%	
Table de mortalité	INSEE 2022		INSEE 2021	
Taux de revalorisation des salaires	2,00%		2,00%	
Taux de turn-over	Turn-over faible		Turn-over faible	
Taux de charges sociales	18 à 40%		25 à 31%	

Le taux de charges sociales retenu pour l'évaluation est particulièrement bas sur la société Advanced Shoe Factory 4.0 (18%) du fait de son statut de Jeune Entreprise Innovante qui lui permet de bénéficier d'une réduction de charges sociales.

4.8. Emprunts et dettes financières

(en euros)	31/12/2022	Augmentation	Rembours	Périmètre	Autres	31/12/2023	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	8 354 285	2 639 300	-9 292	-	-	10 984 293	13 635	8 632 893	2 337 765
Emprunts auprès établis. de crédit	15 602 789	2 150 000	-1 685 988	-	-	16 066 801	7 952 021	6 159 947	1 954 833
Dettes financières de crédit-bail	1 892 445	-	-280 044	-	-	1 011 801	298 340	900 434	347 021
Autres emprunts et dettes assimilées	51 735	33 480	-21 732	-	-	69 483	33 480	36 003	-
Intérêts courus sur emprunts	38 327	22 684	-600	-	-	60 411	60 411	-	-
Concours bancaires	3 800 629	73 970	-293 402	-	-110	3 581 221	3 581 221	-	-
Intérêts courus sur concours bancaires	27 695	3 928	-	-	-	31 623	31 623	-	-
Emprunts et dettes financières	29 774 105	4 023 362	-2 291 710	-	- 116	32 405 633	11 970 737	15 795 277	4 630 619

Les concours bancaires comprennent les contrats d'affacturage pour 3 214 K€ (contre 3 140 K€ au 31/12/2022).

Les nouveaux emprunts obligataires correspondent aux obligations émises par CHAMATEX GROUP SAS pour 2 489 K€ et par INSOFTE SAS pour 150 K€.

Les nouveaux emprunts auprès des établissements de crédit concernent les emprunts souscrits par CHAMATEX SAS pour 1 700 K€, par ASF 4.0. SAS pour 300 K€ et 555 SAS pour 150 K€.

Au 31 décembre 2023, la Société CHAMATEX SAS ne respectait pas le ratio financier (covenant) et certains engagements relatifs à un contrat d'emprunt de 7,5 millions d'euros souscrit en décembre 2022, rendant donc cette dette financière immédiatement exigible. La Société a sollicité auprès des prêteurs qu'ils renoncent à se prévaloir de l'exigibilité des sommes dues et a obtenu à l'unanimité des prêteurs leur accord écrit au cours du mois de juin 2024. L'exigibilité contractuelle de la dette n'est donc pas modifiée à la clôture de l'exercice, mais les accords des banques ayant été confirmés postérieurement au 31 décembre 2023, dans les états financiers et l'annexe aux comptes, le contrat d'emprunt est présenté comme remboursable à moins d'un an.

Le contrat d'emprunt souscrit par CHAMATEX SAS en décembre 2022 pour un montant de 7,5 millions d'euros est à taux variable basé sur l'EURIBOR 3 mois plus un spread. L'EURIBOR 3 mois est ainsi plafonné à 0,5% pour 4,2 millions d'euros du capital restant dû au 31 décembre 2023 et à 2% pour les 2,5 millions d'euros restants. Tous les autres emprunts sont à taux fixes

Emprunts obligataires

(en euros)	Nominal	Taux d'intérêt	Maturité	31/12/2022	31/12/2023
Chamatex Group SAS					
Obligations convertibles en actions (OCA 1)	2 000 000	Fixe 3%	22/07/2027	2 000 000	2 000 000
Obligations convertibles en actions (OCA 2)	1 032 000	Fixe 3%	22/07/2027	1 032 000	1 032 000
Obligations convertibles en actions (OCA2022 1)	2 532 905	Fixe 3%	22/07/2027	2 532 905	2 532 905
Obligations convertibles en actions (OCA2022 2)	1 266 452	Fixe 3%	22/07/2027	1 266 452	1 266 452
Obligations convertibles en actions (CASRA)	687 766	Fixe 4%	09/10/2030	-	687 766
Obligations convertibles en actions (OCA2023 1)	1 201 024	Fixe 4%	22/07/2027	-	1 201 024
Obligations convertibles en actions (OCA2023 2)	600 512	Fixe 4%	22/07/2027	-	600 512
Pierre Rocle SAS					
Obligations convertibles en actions (CASRA)	1 500 000	Fixe 3%	15/12/2029	1 500 000	1 500 000
Insoft SAS					
Obligations convertibles en actions (Terre & Fils)	150 000	Fixe 4%	26/04/2028	-	150 000

Une provision pour risques a été constituée à la clôture relative aux primes de non conversion (note 4.7).

Le montant comptabilisé au 31/12/2023 s'élève à 1 611 K€ (898 K€ au 31/12/2022).

4.9. Ventilation des dettes par échéance

(en euros)	31/12/2023	Moins de 1 an	Plus de 1 an
Dettes fournisseurs	6 398 972	6 398 972	-
Factures non parvenues	959 243	959 243	-
Fournisseurs et comptes rattachés	7 358 215	7 358 215	-
Dettes s/ acquis. d'actifs	48 000	48 000	-
Clients - Avances et acomptes reçus	144 296	144 296	-
Clients - Avoirs et RRR	2 674 812	2 674 812	-
Dettes sociales	2 928 893	2 928 893	-
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)	1 095 552	1 095 552	-
Etat - impôts sur les bénéfices	3 559	3 559	-
Comptes courants passifs	498 016	498 016	-
Autres dettes	340 442	340 442	-
Ecart de conversion passif	13 977	13 977	-
Subventions d'investissement	195 338	195 338	-
Produits constatés d'avance	273 180	273 180	-
Autres dettes et comptes de régularisation	8 216 065	8 216 065	-

4.10. Capitaux propres

Composition du capital social et détail par catégories d'actions

Le capital social de la Société s'élève à 9 621 euros, composé de 9 621 actions d'une valeur nominale de 1 euros (9 352 euros et 9 352 actions au 31 décembre 2022).

Distribution de dividendes

La Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des deux derniers exercices.

Actions gratuites

En 2020, 55 actions gratuites ont été attribuées. A cet effet, une réserve indisponible a été constituée pour 55k€. Les actions sont en cours d'acquisition au 31/12/2023.

4.11. Impôts sur les bénéfices : ventilation impôt exigible / différé

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Impôts différés	141 668	502 885
Impôts courants	-38 738	-408
Impôts sur les bénéfices	102 930	502 477

4.12. Impôts différés

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 25% au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, la preuve d'impôt se présente de la manière suivante :

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Résultat d'exploitation	-4 352 988	-2 086 181
Résultat financier	-2 010 522	-1 030 892
Résultat exceptionnel	-662 632	100 574
Résultat courant avant impôts	-7 026 142	-3 016 499
Taux courant d'imposition en France	25,0%	25,0%
Impôts théoriques	1 756 536	754 125
Différences permanentes	247 639	338 610
Crédits d'impôts	-	-
Déficits fiscaux de la période	-1 879 082	-625 598
Différences de taux d'imposition	-21 330	-13 203
Autres impôts	-833	-409
Ajustements d'impôts antérieurs	-	48 952
Impôts sur les bénéfices	102 930	502 477
Taux effectif d'impôt	1,5%	16,7%

La nature des impôts différés au 31 décembre 2023 est détaillée de la manière suivante :

(en euros)	31/12/2022	Variations	Périmètre	Autres	31/12/2023
Différences temporaires	44 808	17 239	-	-	62 047
Déficits fiscaux	1 136 100	166 046	-	-	1 302 146
Elimination des résultats internes	14 240	5 830	-	-	20 070
Elimination des provisions internes	-	-17 870	-	-	-17 870
Frais d'acquisition des titres	73 343	-	3 394	-	76 737
Frais d'établissement	35 677	-15 193	-	-	20 484
Provisions réglementées	-59 151	-15 089	-	-	-74 240
Retraitement du crédit-bail	6 594	-10 421	-	-	-3 827
Engagements de retraite	183 049	11 126	-	-	194 175
Total impôt différé par nature	1 434 660	141 668	3 394	-	1 579 722

Les déficits fiscaux de l'exercice de certaines sociétés françaises ont été activés pour 1 302 K€, représentant une base de 5 209 K€ (1 136 K€ / base 4 544 K€ au 31 décembre 2022). Le montant des déficits fiscaux non reconnus est égal à 28 257 K€ (26 269 K€ au 31/12/2022).

Les sociétés françaises formant le groupe Chamatex ne sont pas intégrées fiscalement.

4.13. Trésorerie nette

La trésorerie nette s'analyse comme suit :

(en euros)	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	3 113 676	3 902 376
Comptes bancaires	-367 464	-661 042
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	-31 624	-27 695
Trésorerie nette	2 714 588	3 213 639

5. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT**5.1. Chiffre d'affaires**

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Production vendue de biens	45 321 341	36 230 470
Production vendue de services	1 849 329	2 017 536
Ventes de marchandises	2 656 284	-
Autres refacturations avec marge	762 846	638 307
Rabais, remises, ristournes accordées	-1 306 722	-1 117 680
Total Chiffre d'affaires	49 283 078	37 768 633

5.2. Autres produits et charges d'exploitation

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Autres produits	1 138 070	1 119 500
Production stockée	619 654	1 652 242
Subventions d'exploitation	351 725	107 963
Production immobilisée	461 092	524 117
Transferts de charges d'exploitation	298 165	178 768
Total Autres produits d'exploitation	2 868 706	3 582 590
Autres charges	-70 781	46 465
Total Autres charges d'exploitation	-70 781	46 465

Les autres produits comprennent les crédits d'impôt recherche pour 1 068 K€ (1 037 K€ au 31/12/2022) et les crédits d'impôt mécénat pour 27 K€ (27 K€ au 31/12/2022).

5.3. Achats et variation de stock

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Achats matières premières, fournitures & autres approvisionnements	-18 406 096	-18 655 201
Variations stocks matières premières, fournitures & autres approvis.	-670 835	1 904 898
Achat d'études	-5 169 766	-3 017 832
Achats non stockés de matières et fournitures	-2 558 267	-2 017 241
Achats de marchandises	-633 972	-191
Variation stocks de marchandises	9 410	24 233
Achats et variation de stocks	-27 429 526	-21 761 334

5.4. Services extérieurs

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Sous-traitance générale	-143 080	-73 929
Redevances de crédit-bail	-40 650	-50 259
Locations et charges locatives	-1 445 501	-1 043 276
Entretiens et réparations	-935 561	-662 406
Primes d'assurance	-518 950	-432 481
Etudes et recherches	-104 355	-81 312
Divers	-72 868	-62 762
Personnel mis à disposition	-1 494 576	-979 311
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-2 116 909	-1 328 252
Publicités	-1 027 286	-196 015
Transports	-2 144 282	-1 385 231
Déplacements, missions	-536 482	-425 893
Frais postaux	-132 280	-110 063
Services bancaires	-179 794	-124 005
Commissions d'engagement et frais sur émission d'emprunts	-	-
Autres charges externes	-111 994	-170 666
Services extérieurs	-11 004 568	-7 125 861

5.5. Résultat financier

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
Intérêts et charges assimilés	-917 676	-464 321
Pertes de change	-179 366	-58 915
Dotations aux provisions financières	-713 643	-488 726
Autres charges financières	-287 596	-143 929
Charges financières	-2 098 281	-1 155 891
Gains de change	44 725	109 286
Reprises de provisions financières	-	-
Autres produits financiers	43 034	15 713
Produits financiers	87 759	124 999
Résultat financier	-2 010 522	-1 030 892

Le résultat financier comprend la dotation aux provisions pour risques de non conversion des primes sur emprunts obligataires pour -714 K€ (note 4.8).

5.6. Résultat exceptionnel

(en euros)	Exercice 2023.12	Exercice 2022.12
VNC des immobilisations incorporelles & corporelles cédées	-27 808	-65 724
VNC des titres de participation cédés	30 536	279 078
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	-2 900	-7 378
Autres charges exceptionnelles	-343 295	-671 341
Dotations aux amortissements exceptionnels	-383 728	-
Dotations aux provisions exceptionnelles	-133 228	-
Charges exceptionnelles	-860 423	-465 365
Produits de cession d'immobilisations incorporelles & corporelles	45 248	88 346
Produits de cession de titres de participation	-	123 868
Subventions d'investissement virées au résultat	76 183	55 972
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	14 424	10 716
Autres produits exceptionnels	61 936	287 037
Reprises de provisions pour dépréciations exceptionnelles	-	-
Reprises de provisions exceptionnelles	-	-
Produits exceptionnels	197 791	565 939
Résultat exceptionnel	-662 632	100 574

Le résultat exceptionnel comprend la plus-value de dilution du pourcentage de détention de la société CHAMATEX ASIA INC pour 31 K€, la dotation aux provisions pour restructurations de la société MOULINAGE DE LA VOLANE SAS pour -133 K€ et les dotations aux amortissements exceptionnels de la société PIERRE ROCLE SAS pour -362 K€.

5.7. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1. Engagements reçus

Les sociétés du Group disposent de facilités de caisse pour un montant total de 1,36 millions d'euros au 31 décembre 2023, utilisées à hauteur de 0,15 M€ d'euros à cette même date. Ces lignes ne font pas l'objet de confirmations écrites de la part des établissements concernés.

6.2. Engagements donnés

Dans le cadre des emprunts souscrits par la société Chamatex SAS au cours de l'exercice 2022 pour un montant de 7,5 millions d'euros, les établissements prêteurs ont nanti pour 10 ans le fonds de commerce de la société. Le capital restant dû s'élève à 6,73 millions d'euros au 31 décembre 2023. Ces mêmes établissements bénéficient également d'un nantissement de 1er rang sur toutes sommes pouvant être dues à la Société Chamatex SAS par sa filiale, la société Rocle SAS, au titre du prêt consenti par Chamatex SAS à Rocle SAS pour acquérir les sociétés Moondream et GTI.

Le Groupe s'approvisionne pour partie en Asie et règle ces achats en dollars. Afin de se couvrir des variations de change, la société Rocle a mis en place une couverture via des accumulateurs sur le dollar à l'achat. Au 31 décembre 2023, les différents contrats représentent un montant maximum accumulable de 2,9 millions d'euros.

7. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

7.1. Effectifs

	31/12/2023	31/12/2022
Chamatex Group SAS	7	7
Advanced Shoe Factory 4.0. SAS (ASF 4.0.)	38	37
Insoft SAS	13	10
Toptex Cube SAS	59	63
Texinn Lab SAS	-	-
555 SAS	-	-
Inspirations SAS	-	-
Chamatex SAS	32	35
Moondream SAS	13	-
Gestion Textile Internationale SAS	5	-
Moulinage de la Volane SAS	9	10
Natexprod SAS	50	50
Pierre Rocle SAS	51	53
Teinture des Cèdres SAS	20	18
Total filiales France	297	283
Toptex Cube Tunisie SARL	46	41
Chamatex Asia Inc. (Vietnam)	11	5
Moondream Inc.	1	-
Total filiales étrangères	58	46
Effectifs	355	329